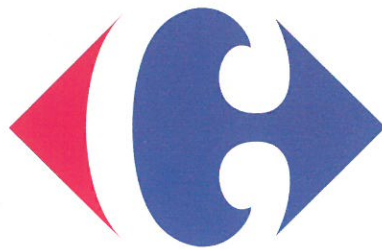


Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Carrefour



Carrefour Meylan

**1, boulevard des Alpes
38240 Meylan**

Tél. 76 04 21 04

Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

La seule Revue
Officielle
Technique
et d'Information

éditée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles
et sociales

Adresser toute la correspondance,
les textes et les photos
concernant le journal
"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"
au Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Centre de Secours Principal
de Grenoble
19, avenue Victor Hugo
38170 Seyssinet-Pariset
Tél. : 76 49 49 49

ISSN 1163 - 3387

Conception Graphique
Fabrication - Maquette
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS
Tél. 42 85 17 07 - Fax 45 96 07 53

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE
Le Bigallet - 38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
17, rue Belvédère - 38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrillan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel ALLIBE
20, cours Saint-André - 38800 Pont-de-Claix

Capitaine François ARBARETAZ †
La Gafatière - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
135, av. Jean Jaurès - 38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE
Les Condamines - 38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Gilbert BONIN
Chemin Haut-Brié - 38320 Brie-et-Angonnes

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON
Rue Docteur Tagnard - 38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
Résidence "Le Prariand" - 2, rue Jules Ferry - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean MEDALIN
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bourmay

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Lieutenant Henri ARGOUD
Rue Lavoisier - 38490 Saint-André-le-Gaz

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre FAVET
Le Barthelon - 38500 Coublevie

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, route de Savoie - 38420 Domène

Lieutenant Roger MONDANGE
Rue Victor Hugo - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
Le Village - 38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant Paul FÉLIX
Route Vercors - 38690 Le Grand-Lemps

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1996	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.
1997	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.
1998	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1999	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.

Renouvelables en 1996

Lieutenant RIOTTON - Lieutenant GIROUTRU
Lieutenant MARCHETTI.....Grenoble
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNON.....Rives
Lieutenant PERRIN - Lieutenant FERRAND.....Bourgoin
Adjudant-Chef MONIN.....Vienne

Renouvelables en 1997

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONEGrenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIERRives
Capitaine CLAPISSON - Capitaine COTTAZBourgoin
Commandant LANGLAIS - Lieutenant DUCVienne

Renouvelables en 1998

Lieutenant-Colonel PAILLOT
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Commandant MARION - Lieutenant ARGOUDBourgoin
Sergent PETITVienne

Renouvelables en 1999

Lieutenant MILLET - Lieutenant JEYMOND
Lieutenant PERRIN-PATRASGrenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Sous-Lieutenant GILLETRives
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSET.....Bourgoin
Lieutenant BOYER.....Vienne

Comité Exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

Président :
Lieutenant Jacky JEYMOND
Vice-Président :
Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Vice-Président Sud Isère :
Capitaine Gérard BRUNEL

Vice-Président Nord Isère :
Lieutenant Michel DUC
Trésorier Général :
Lieutenant Jacques PERRIN
Secrétaire Général :
Lieutenant Pierre CROIZAT

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P. Grenoble

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Capitaine Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Commandant Pierre LANGLAIS
C.S.P. - 38200 Vienne

Commandant Raymond MARION
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYET
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Pierre CROIZAT
S.D.I. - 38600 Fontaine

Lieutenant Michel DUC
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Patrick MARCHETTI
38350 La Mure

Lieutenant Christian PELEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Jacques PERRIN
38510 Morestel

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Sous-Lieutenant Paul COLOMB
38290 Frontonas

Adjudant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Sergent-Chef Jean PETIT
38260 GILLONNAY

Lieutenant Robert RIOTTON
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Albert MILLET
38650 Monestier-de-Clermont

Sous-Lieutenant Auguste GILLET
38430 Saint-Jean-de-Moirans

S/Lieutenant Georges PERRIN-PATRAS
38560 Jarrie

Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS, D.D.S.I.S.
38600 Fontaine

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Lieutenant MILLET, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant CHENAL, Lieutenant SPERONE, Lieutenant MARCHETTI. Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur : Commandant LANGLAIS.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Lieutenant PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Capitaine COTTAZ.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Commandant ANDRE.

Membres : Le Président de l'U.D., Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Capitaine ALLIBE, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine MALLEN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHE-

VALLIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTE, Lieutenant BROSSON, Lieutenant LOCATELLI, Caporal GLENAT.

Membres du Conseil d'Administration : Lieutenant RITTON, Lieutenant GILLET, Lieutenant ROUSSET.

Président Honoraire : Lieutenant-Colonel BLANC.

Commission du Journal

Animateur : Lieutenant-Colonel PAILLOT.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Commandant MARION, Commandant LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER, Sous-Lieutenant PERRIN-PATRAS.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur : Lieutenant GIROUTRU.

Membres : Lieutenant POULET, Canton de Vif - Lieutenant PEREIRA, Saint Etienne de Saint Geoirs - Sergent-Chef MARKARIAN, Vienne - Caporal-Chef MARECHAL, Saint Savin - Sergent-Chef PETIT, Gillonnay - Caporal-Chef THORES, Moirans - Caporal PEQUIGNOT, Montalieu - Sergent-Chef VARIOT, La Mure - Adjudant LAPAGLIA, Fontaine - Adjudant VIGNERON, Gières, Lieutenant MILLET.

Commission Protection Sociale

Animateurs : Capitaine BRUNEL et Sous-Lieutenant COLOMB.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel PAILLOT, Lieutenant DUC, Capitaine COTTAZ, Lieutenant PONCET, Lieutenant RIOTTON, Adjudant BOURGUIGNON.

Commission Juridique

Animateurs : Lieutenant CROIZAT et le Président de l'U.D.

Membres : Commandant LANGLAIS, Capitaine BONIN, Lieutenant SPERONE, Capitaine CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Sergent CHARMEIL, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHAUVIN, Sergent-Chef SPELMAN, Adjudant PRIMAT, Sous-Lieutenant DERRIER, Adjudant-Chef FINAND, Lieutenant COTTAZ, Sergent-Chef RIVIER, Sous-Lieutenant PERONNET, Lieutenant GIORDANO.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ DE ROYBON

ROYBON, AU CŒUR DU PAYS DE CHAMBARAN, À 60 KM DE GRENOBLE, 80 KM DE LYON, 60 KM DE VALENCE, EST UN VILLAGE OUVERT SUR LE TOURISME ET LA NATURE.

PARMI LES NOMBREUSES CURIOSITÉS, EN PLEIN CENTRE DU VILLAGE, UNE STATUE DE LA LIBERTÉ QUI RAPPELLE ÉTRANGÈMENT CELLE DU PORT DE NEW-YORK.

CETTE STATUE EN FONTE MESURE 3 M DE HAUT ET POSSÈDE UN FLAMBEAU IDENTIQUE AU MODÈLE INITIAL.

ELLE EST UNE DES PREMIÈRES RÉALISÉES ; EN EFFET, QUELQUES EXEMPLAIRES EXISTENT ENCORE EN FRANCE, NOTAMMENT À PARIS, POITIERS, SAINT-CYR-SUR-MER. ELLE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME LA MAQUETTE DE LA CÉLÈBRE STATUE.

ELLE A ÉTÉ OFFERTE PAR LE SCULPTEUR AUGUSTE BARTHOLDI À SON GRAND AMI MATHIAS SAINT-ROMME, SÉNATEUR DE L'ISÈRE, DONT LA FAMILLE POSSÉDAIT UN CHÂTEAU À ROYBON.

UN MONUMENT ÉRIGÉ À LA SUITE D'UNE SOUSCRIPTION EN MÉMOIRE DE SON PÈRE HENRI-FRANÇOIS SAINT-ROMME, SUR LA PLACE DU VILLAGE, SERVIT DE SUPPORT À LA CÉLÈBRE STATUE.

L'INAUGURATION DE CET ENSEMBLE A EU LIEU LE 23 SEPTEMBRE 1906 EN PRÉSENCE DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS.

COMME SA GRANDE SŒUR DE NEW-YORK, ET TOUTES SES PETITES SŒURS DE PAR LE MONDE, ELLE CLAME BIEN HAUT QUE LA LIBERTÉ DOIT EXISTER PARTOUT, JUSQUE DANS LES PLUS PETITS COINS DE FRANCE.

C'EST UNE CURIOSITÉ À NE PAS MANQUER D'ALLER VOIR ET NOUS VOUS ENCOURAGEONS VIVEMENT À LE FAIRE, LA COMMUNE DE ROYBON ÉTANT PAR AILLEURS UNE COMMUNE PARTICULIÈREMENT ACCUEILLANTE ET SYMPATHIQUE.



Direction Régionale Sud-Est
2 et 4, rue du 35^e Régiment d'Aviation
69500 BRON

Tél. 72 37 84 46

Editorial de M. Jean-René GARNIER

Préfet de l'Isère

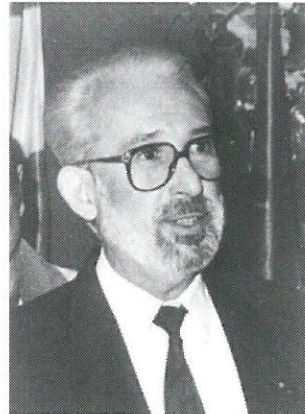
Dans notre société en constante évolution, les populations sont chaque jour confrontées à des risques toujours plus nombreux et divers engendrés par les circonstances de la vie quotidienne, ainsi que par l'environnement naturel, voire technologique.

Aussi, est-il indispensable de se mobiliser pour tenter d'éliminer les risques ou du moins d'en limiter les conséquences. Pour ce faire, il est nécessaire d'inculquer à nos concitoyens une culture et un esprit de prévention, pour que des règles simples de sécurité soient systématiquement appliquées individuellement ou collectivement lorsque les circonstances l'exigent.

La publication de la revue de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, rejoint en l'occurrence les préoccupations du Ministre de l'Intérieur et de mes services : diffuser l'information sur les concepts de prévention des risques, sur les notions de protection des personnes et des biens ainsi que former les individus "aux gestes qui sauvent".

A cet égard, l'action de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère dans le domaine de la protection civile doit être saluée et sa contribution à la mobilisation des esprits et des forces qui œuvrent à son développement, est assurément essentielle.

Jean-René GARNIER
Préfet de l'Isère





A GRENOBLE C'EST :



ALPES SPORT AUTO

Tél. : 76 54 52 36



AUDI



VERCORS AUTO

Tél. : 76 27 60 80



VERCORS LOCATION

LOCATION VÉHICULES UTILITAIRES ET TOURISME

Tél. : 76 27 69 50



**DES CONDITIONS SPÉCIALES
VOUS SONT RÉSERVÉES,
N'HÉSITEZ PAS !**

Editorial

Le journal habituellement servi fin juillet ou début août vous est adressé cette fois, en octobre. Ne vous étonnez pas ! C'est l'application de votre décision prise en Assemblée Générale du Congrès de Vizille le 2 juillet dernier.

Sa prochaine édition sera faite six mois plus tard, en avril 1996.

Ce seront donc octobre et avril dans l'avenir les périodes de parution de notre journal de liaison qui conservera comme par le passé le même style de rubriques et qui, bien entendu, reste le vôtre pour en composer le menu.

La page de couverture a une grande importance car elle est l'image qui attire le lecteur et engage les souscripteurs d'encarts publicitaires à nous faire confiance au vu de la qualité de la brochure.

Celle de celui qui est entre vos mains est inattendue et impressionnante.

Sur la page qui précède vous en aurez l'explication.

Il nous en faudra d'autres de ce type et nous sommes à l'écoute des propositions que vous nous ferez pour les prochaines parutions.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Soyez par ailleurs toujours très attentifs aux démarchages abusifs effectués auprès de commerçants et industriels qui se réfèrent souvent des Sapeurs-Pompiers pour obtenir la confiance de ceux qu'ils détournent au profit de journaux qui ne paraissent jamais ou dont l'intérêt publicitaire n'est pas démontré.

Bien sûr qu'être imité est la reconnaissance de la qualité et les Sapeurs-Pompiers savent fort bien qu'ils font des envieux.

Nous ne sommes toutefois pas d'accord pour que notre image de marque soit ternie par ces abus et nous vous encourageons vivement, comme certains l'ont déjà fait par le passé, à suivre attentivement les pratiques de ces démarcheurs et les empêcher de nous nuire.

Enfin et pour conclure, facilitez la tâche de notre représentant, Jean-Luc AYACHE, seul habilité pour procéder au démarchage selon les termes du contrat qui nous lie à la Société EPURE.

Le Rédacteur en Chef

SOMMAIRE

- 5** Le mot du Préfet
- 7** Editorial
- 9** 78^e Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
- 16** Les Administrateurs de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
- 19** Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère au 1^{er} janvier 1995
- 21** Allocations trimestrielles et autres prestations de l'Œuvre des Pupilles de Sapeurs-Pompiers
- 23** Assemblée Générale de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes
- 26** Les Sapeurs-Pompiers victimes de leur disponibilité
- 27** Communiquons !
- 33** Le hors chemin
- 35** Association du Service de Santé des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
- 37** "Journées du Feu" en Bas-Dauphiné
- 38** Journée de détente pour les Anciens Chefs de Corps de l'Isère
- 39** Les Anciens
- 41** Les Sapeurs-Pompiers à l'honneur, à Vienne
- 42** Inauguration du Centre de Première Intervention de Montbonnot-Saint-Martin
- 43** Centre de Première Intervention de Vif
- 45** Hommage en vers au Sergent Walter LEHR
- 47** Carnet
- 48** Hommage aux Sapeurs-Pompiers
- 49** L'Homme
- 51** Hommage aux Pompiers
- 53** Le Centre de Secours d'Alleverd s'adjuge le Challenge "Maurice MOUCHET"
- 55** V.T.T.

78^e CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

Les adieux du Lieutenant JEYMOND, qui ne renouvelle pas volontairement son mandat, ont marqué cette journée. Mais aussi le report du projet de loi sur la disponibilité des Volontaires, qui a suscité de nombreuses réactions et commentaires.

Dans le cadre verdoyant et historique de Vizille, berceau de la Révolution française, le 78^e Congrès de l'U.D.S.P. 38 a pris une dimension autant émouvante que grandiose. En 1977, un cross international de Sapeurs-Pompiers s'était déroulé sur ce site. Là, le ton était fort émouvant, car c'était l'ultime apparition officielle du Lieutenant Jacky JEYMOND en tant que Président de l'U.D.S.P. 38. Il reste 1^{er} Vice-Président de la F.N.S.P.F. jusqu'au Congrès National de Montpellier, tout en gardant ses fonctions au sein de son Corps de Vaulnaveys.

Les J.S.P. étaient largement associés à la manifestation, dans le cadre d'un parcours sportif organisé à leur intention. Ils



Arrivée du Préfet et du Maire, salle du Jeu de Paume à Vizille.

étaient plus de 480 à évoluer dans le parc du château, sérieux et motivés, dignes de leurs aînés.

L'organisation de ce Congrès a d'ailleurs été unanimement saluée, tant elle fut parfaite. Beaucoup de Sapeurs-Pompiers du département y ont été associés, mais le plus gros des troupes a été prélevé à Vizille même et à Vaulnaveys-le-Haut, Brié, Jarrie, Uriage, Chamrousse et Vaulnaveys-le-Bas. Le Lieutenant Pascal MARINI et l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de son secteur ont réalisé un excellent travail.

L'an prochain, l'organisation du Congrès de l'U.D.S.P. 38 sera confiée aux Sapeurs-Pompiers de Sassenage, dans la banlieue de Grenoble.

UN PEU D'HISTOIRE

La séance a été ouverte devant une imposante foule de délégués, dont une délégation de Pompiers (*vigilio del fuoco* en italien !) de la ville italienne de Vénéria, jumelée avec Vizille, dans une salle portant le prestigieux nom de ... "Salle du Jeu de Paume", en référence au 21 juillet 1788, date historique qui sert de détonateur à la Révolution française.

Mais Alfred GRYELEC, Maire de Vizille qui entame son 6^e mandat dans sa bonne commune de 7 500 habitants, en enseignant qu'il fut, s'est livré à un cours d'histoire aussi flamboyant que magistral. On sent chez lui une communion totale avec sa cité, où les richesses économiques proviennent du tourisme (château oblige !), mais aussi d'industries telles qu'une papeterie où sont fabriqués et transformés les produits, mais aussi une unité très importante de construction de centrales à béton, et bien d'autres entreprises de tailles diverses.



Une vue de la salle du Congrès. Au 1^{er} plan la délégation Italienne de Venaria.

DES INTERVENTIONS PERTINENTES

Avant de donner la parole aux rapporteurs des diverses Commissions, le Président JEYMOND a sollicité l'observation d'une minute de silence, à la mémoire de tous les Sapeurs-Pompiers disparus. Et d'évoquer ensuite avec chaleur le formidable travail d'organisation fourni par le Lieutenant MARINI et ses collègues, tout en saluant la participation active de la municipalité. Félicitations aussi pour les nouveaux administrateurs et le Capitaine BRUNEL, qui avait en charge le protocole, mission accomplie avec sa minutie habituelle. Moment d'émotion quand le Président JEYMOND s'adresse aux 206 Sapeurs-Pompiers de son secteur géographique : *"Je vous remercie des messages chaleureux que vous m'avez transmis. Mais quand une décision est prise, elle est prise !"* (N.D.L.R. : référence était ainsi faite à la décision du Président JEYMOND de mettre un terme à ses fonctions). Coup de colère... contenue, quand l'orateur a fait état de la décision des parlementaires du Sénat de repousser le projet de loi sur la disponibilité des Volontaires.

Le Maire de Vizille, auparavant, avait manifesté avec enthousiasme la joie et l'honneur que la tenue du Congrès dans sa ville lui procuraient. Puis se succédaient les rapporteurs. Les premiers à intervenir furent les Lieutenants BERNARD (Secrétaire Général Adjoint) et PERRIN (Trésorier Général), dont les rapports furent adoptés à l'unanimité. De même que ceux formulés par les Commissaires aux comptes.

En l'absence du Commandant LANGLAIS, c'est le Lieute-

nant TERRAS qui a parlé de la formation, signalant que 1 300 stagiaires avaient bénéficié de 85 sessions (dont 50 consacrées au secourisme), pour un coût évalué à deux millions de francs. Et de faire état des difficultés liées aux contraintes imposées au secourisme, limitant le nombre des stagiaires à 10 ou 12. *"L'objectif majeur est de former pour pouvoir former. C'est la clé de voûte sur laquelle nous devons nous appuyer pour rattraper notre retard en ce domaine. Tout en assurant une large place au recyclage"* concluait le Lieutenant TERRAS.

Concernant les sports, le Capitaine BRUNEL fut bref et précis, remerciant celles et ceux qui œuvrent au sein de la Commission, laquelle dispose d'un budget parfaitement équilibré.

Le Lieutenant-Colonel René PAILLOT évoquait pour sa part la revue *Le Sapeur-Pompier de l'Isère*, éditée à 11 000 exemplaires. *"Méfiez-vous des multiples organismes qui tentent de piller notre image de marque pour vendre des magazines en se référant à nous. Nous avons pu déjouer certains de ces agissements mais il faut rester vigilants. Seule la société S.F.D., représentée par Jean-Luc AYACHE, est habilitée à se prévaloir de notre accréditation"* affirmait haut et fort le Lieutenant-Colonel PAILLOT.

Prenant à son tour la parole, au nom des Anciens, le Commandant ANDRE a reçu de vives félicitations par le Président JEYMOND, lequel a rappelé aux Chefs de Corps qu'ils devaient transmettre

toutes informations utiles aux Anciens et aux Médecins.

Le Lieutenant GIROUTRU chargé des J.S.P. a lui aussi reçu l'hommage présidentiel, pour l'action menée très activement par l'encadrement, dans les 27 sections du département, au bénéfice des 722 J.S.P. recensés dans l'Isère.

Revenant sur le devant de la scène, le Capitaine BRUNEL évoquait la protection sociale, au travers de la téléalarme, les assurances et le hors service commandé. *"Nous nous devons d'œuvrer toujours plus pour le social"* reprenait en écho le Président JEYMOND.

Président de l'association des Services de Santé des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le Médecin-Capitaine ANDREANI a pris la parole au nom des 48 membres (Médecins, Pharmaciens, Infirmiers et Vétérinaires). Parmi les sujets traités : promotion de l'information médicale, réflexion sur les aptitudes opérationnelles des Sapeurs-Pompiers. *"Nous ne sommes pas que Médecins, nous sommes aussi Sapeurs-Pompiers et nous aimons, nous entendons, le prouver"* concluait le rapporteur.

INTERVENTION DU DDSIS 38

Le Colonel BOURGEOIS intervenait à son tour : *"Je salue les efforts méritoires des Sapeurs-Pompiers de Vizille. Nous allons encore développer la communication. Bravo pour le travail accompli par chacun d'entre vous. Nous sommes en réelle progression et j'en suis satisfait. Continuez à travailler ainsi, dans un bon esprit de discipline et de rigueur. Dans le domaine des sports aussi je puise beaucoup de satisfactions. Quand nous serons dans les murs de la nouvelle Direction, sachez que vous y serez chez vous. Nous vous y accueillerons avec plaisir. Du côté du petit matériel, il*

LA CÉRÉMONIE DU DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS.



est vrai que nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde. Mais en matière de véhicules, de gros efforts ont été déployés. Je déplore que le projet de loi sur la disponibilité des Volontaires ait été écarté, sans la moindre discussion. Par contre, sur l'organisation territoriale, l'Assemblée Nationale en a adopté le principe. Les Services de Santé ont été reconnus et c'est une belle avancée. Autres grandes victoires : la réaffirmation du partage des pouvoirs de police entre les Maires et les Préfets, suppression de l'exception des communautés urbaines dans l'intégration, reconnaissance du droit à la formation pour les Volontaires."

L'Assemblée Ordinaire s'achevait pour laisser place à une Assemblée extraordinaire, au cours de laquelle des amendements ont été apportés aux statuts. "Un dépoussiérage et un toilettage étaient nécessaires, sous le contrôle d'un spécialiste juridique" affirmait le Président JEYMOND, obtenant un assentiment général pour les nouvelles dispositions statutaires.

SALVE D'APPLAUDISSEMENTS

Après une toute petite pause, les délégués assistaient à divers exercices oratoires. A commencer par celui, lyrique et tonique, du Maire de Vizille, Alfred GRYELEC, qui évoqua la Révolution française, en souhaitant que l'esprit qui souffle à Vizille depuis le 21 juillet 1788, et qui a soufflé encore durant la Résistance en 1944, atteigne le Congrès et lui donne un retentissement exemplaire.

Le Président JEYMOND, s'exprimant à son tour, déclarait : "Ce Congrès est important pour moi, car c'est le dernier que je préside. Je suis très attaché à cette région de Vizille, cité historique et célèbre, où est un peu née notre démocratie. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré pour le succès de ce Congrès. Vous démontrez que l'U.D.S.P. est importante, qu'elle est votre support, votre relais, votre maison. Notre rôle est d'aider de plus en plus ceux qui en ont besoin, tout en tenant compte des circonstances économiques. J'ai appris avec stupeur que les parlementaires avaient repoussé le projet de loi sur la disponibilité des Volontaires par 5 voix contre 4, alors que la Commission concernée compte plus de 40 membres.

Ces cinq-là étaient-ils assez informés ? Je suis amer et révolté de constater que quelques parlementaires balaient d'un revers de main les espoirs de survie de tous les Volontaires. Nous continuerons à enfoncer le clou. Au soir de ma fonction, je remercie tous les Sapeurs-Pompiers qui m'ont fait confiance. J'ai toujours tenté d'agir dans la concertation et la justice. Sapeurs-Pompiers de l'Isère, vous m'avez beaucoup apporté et je m'en souviendrai". Et le Président créait la surprise en s'exprimant en italien, pour saluer les délégués de Vénéria. Un grand moment !

A l'issue de l'intervention du Président JEYMOND, la salle entière se levait et, durant plusieurs minutes, se livrait à une salve d'applaudissements, une ovation qui donnait la chair de poule à celui auquel elle était fort justement destinée. Emu aux larmes, le défenseur attentionné des Sapeurs-Pompiers de l'Isère recevait la chaleureuse monnaie de ses pièces de temps, dépensées sans compter pour permettre à ses hommes de pouvoir assurer un meilleur service public.

HOMMAGES ET REGRETS

Le Préfet de l'Isère, M. Joël GADBIN, prenait alors la parole : "Je tiens à vous remercier, Lieutenant JEYMOND, pour votre action. Vous avez toujours veillé à représenter vos Sapeurs-Pompiers avec fidélité et enthousiasme. Ma reconnaissance vous est acquise. Vos travaux, à tous, sont un chantier permanent. Croyez que la volonté des pouvoirs publics est de poursuivre le dialogue et de régler les



Discours du Préfet.

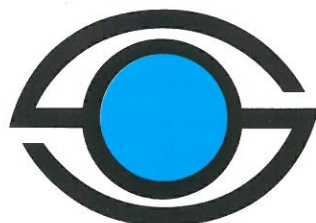
problèmes des Volontaires. Le Préfet que je suis est aussi le 1^{er} Sapeur-Pompier du département et je suis convaincu de la ligne directrice du Gouvernement et du Parlement. Par la démonstration des valeurs essentielles qui sont les vôtres, vous êtes des exemples pour la population. Vous représentez le service public qui est le plus proche de la population. Si vous flanchiez, c'est tout le service public qui flancherait. Vos actions sont parfaitement menées et je félicite le Colonel BOURGEOIS pour l'excellence de son organisation."

M. PICHON-MARTIN, Président de la CASDIS : "Vous avez pu constater l'augmentation sensible de l'engagement financier du Conseil Général, qui a été majoré de 55% au cours des quatre dernières années. De nouveaux locaux seront prochainement livrés. Du côté des véhicules aussi, des efforts ont été déployés : la moyenne d'âge a été portée à 15 ans, alors qu'elle était de 25 ans en 1992. Concernant le gros matériel, nous avons voté un budget de 18 millions de francs pour 1995. Moi aussi je suis très déçu par le fait que les parlementaires aient rejeté le projet de loi sur le Volontariat. J'espère que les parlementaires réviseront leur avis très rapidement".

Suivaient les défilaisons traditionnelles du Congrès : dépôt de gerbes, défilé avec les musiques de Jarrie et Brié, passation du drapeau du Corps de Crolles à celui de Vizille. Le tout dans le cadre somptueux et splendide du château, en présence d'une foule admirative de touristes.

A BÂTONS ROMPUS AVEC LE PRÉSIDENT JEYMOND

En aparté, le Président JEYMOND acceptait de répondre aux questions posées à bâtons rompus, concernant son départ. Soulagé par la bonne tenue du Congrès, ému de l'hommage unanime de ses troupes et des personnalités, l'homme s'exprimait sans retenue, avec bonhomie, comme soulagé : "Ce n'est qu'un au revoir. Je quitte l'UDSP, je quitte la Fédération, mais je maintiens mes activités au sein du Corps de Vaulnaveys. C'est un choix personnel que j'observe, sans aucune contrainte. Par contre, je suis irrité et amer du report du projet de loi sur la dis-



SOCOTEC

ENVIRONNEMENT

Contrôle de la construction
Contrôles réglementaires
Hygiène et Sécurité - Contrôles de fonctionnement
Entretien - Maintenance
Formation professionnelle

AGENCE DE GRENOBLE :

Z.A. du Rondeau - 1, rue Docteur Pascal
B.P. 289 - 38434 ECHIROLLES CEDEX
Tél. : 76.22.34.45 - Télécopie : 76.09.09.50

**Grand'
place**

Le Centre Commercial Régional

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

**4 000 places de parking gratuit,
couvert, surveillé et sonorisé.**

**133 boutiques, grandes surfaces
et services en tous genres**

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM

Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n°6

Tél. : 76 09 55 45 - Fax : 76 40 79 36

ponibilité des Volontaires. C'était pourtant quelque chose de fondamental. On y croyait tous. Nous avons préparé ce dossier avec minutie. Cela représente deux années de travail préalable qui sont anéantiées. Nous avons œuvré avec divers partenaires et obtenu un large consensus pour que le Volontariat soit reconnu à sa juste valeur. Il me semble que les Parlementaires qui ont pris cette décision lourde de

conséquences ne connaissent pas leur dossier. Nous vivons là une grande désillusion. J'espère, et d'autres avec moi, que l'affaire sera rattrapée rapidement. Nous ne resterons pas inactifs. Durant mes six ans de mandat à la tête de l'UDSP, j'ai le sentiment d'avoir fait au mieux. Je sais qu'il reste encore beaucoup à faire. Mais je peux partir la tête haute car j'ai donné le meilleur de moi-même, armé des meilleures

intentions et au bénéfice de tous les Sapeurs-Pompiers, ne faisant de distinctions ni entre Volontaires et Professionnels, ni en fonction des grades. Merci à tous les gars !"

Dossier réalisé par Lucien DJANI, journaliste à la société SFD EPURE.

Photographies Marc AYACHE.

Tous droits réservés à la société précitée.



La passation du drapeau de l'Union entre Crolles et Vizille.



Les personnels passés en revue par les autorités.



Présentation au Préfet des troupes rassemblées.



Allocution du Lieutenant JEYMOND Président de l'Union Départementale de l'Isère

Cette année le Congrès Départemental revêt pour moi une importance particulière. C'est le dernier que j'ai l'honneur et le plaisir d'animer et puis il se déroule à Vizille. Non pas que cela soit mieux ici qu'ailleurs, mais vous comprendrez que je suis très attaché à cette région et de vous retrouver tous ici me procure un sentiment très fort d'amitié à votre égard.

Le site aussi je ne peux manquer de le dire, confère à la manifestation une certaine grandeur qui ne donne que plus de solennité à nos débats.

Vizille, ville historique célèbre d'un passé qui a modifié notre position sociale et dont nous avons hérité les principes qui régissent notre vie en collectivité, Vizille où est un peu née notre démocratie, s'enorgueillit aujourd'hui de recevoir tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère.

Tout d'abord, un grand merci et des félicitations à ceux qui ont œuvré pour que cette journée soit une réussite.

Merci à vous Monsieur le Conseiller Général Maire de Vizille d'avoir bien voulu accepter de nous recevoir dans votre ville et d'avoir mis toutes vos installations à notre disposition. Merci au Lieutenant MARINI et toute son équipe qui se sont dépensés sans compter depuis près d'un an pour que rien ne soit laissé au hasard.

Pour que tout le monde puisse participer pleinement, que n'a-t-il pas fallu s'inquiéter de tel ou tel problème.

Obtenir tous les accords, régler toutes les formalités, c'est tout cela qui fait qu'un train arrive à l'heure et qu'un Congrès est réussi.

Merci Pascal, je n'en attendais pas moins de toi, mais je sais que tu n'étais pas seul. Tu as eu la sagesse de bien t'entourer, de faire participer tes collègues des Corps du secteur (Brié - Chamrousse - Jarric - St-Martin d'Uriage - Vaulnaveys-le-Haut - Vaulnaveys-le-Bas).

Il n'était pas possible que ce ne soit pas réussi. Bravo à tous.

L'Union Départementale est une institution nécessaire. Elle complète tout le dispositif administratif de gestion. Elle apporte ce que l'organisation administrative ne peut donner. Elle est une hiérarchie de l'amitié qui autorise la critique. De trop nombreux exemples l'ont déjà hélas démontré.

L'Union Départementale est la maison de tous les Sapeurs-Pompiers.

L'action sociale qui a été la pierre angulaire de notre Union se voit encore renforcée. La téléalarme des personnes âgées sera étendue à ceux de nos Anciens qui auront malheureusement le profil de ceux qu'il faut soutenir. Ce sera bientôt chose faite.

Aider encore plus ceux qui en ont besoin, pas seulement ceux frappés par le destin en service commandé, doit aussi faire partie de nos préoccupations. La Commission Sociale s'est penchée sur le dossier et sera en mesure de proposer des actions prochainement. Tout cela doit se faire en tenant compte des circonstances économiques, du budget de chacun, mais aussi de celui de notre Union.

Ce n'est pas par hasard si la vie de certains de nos Anciens est devenue difficile. Cela est à l'image de ce que nous connaissons par ailleurs. Faisons en sorte de donner le coup de main à ces gens, comme ils l'ont fait du temps où ils portaient aux aussi le secours à autrui.

Même si des faits exceptionnels n'ont pas été enregistrés, j'ai quand même l'impression d'avoir eu un mandat actif.

Des projets encore imparfaits sont en gestation. Il faut les accepter et bien sûr déjà penser à les améliorer.

Je m'abstiendrai de faire lecture du paragraphe par trop optimiste que j'avais rédigé sur la disponibilité car j'ai appris avec stupeur que mercredi dernier, ce projet de loi avait été repoussé par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale, par 5 voix contre 4 (sachant que la-dite Commission comprend une quarantaine de membres).

Je suis d'autant plus consterné que j'ai, en ma qualité de 1^{er} Vice-Président de la Fédération, participé depuis une vingtaine de mois à l'élaboration de ce projet. Que de palabres, études, rapports et désillusions il a fallu entendre et accepter. Amers et révoltés, les Sapeurs-Pompiers Volontaires ne resteront pas inactifs et ne peuvent admettre que cinq Députés, d'un simple revers de main, rejettent un texte qui devait être le fondement de la reconnaissance et condamne ainsi les espoirs de survie de tout le système de secours français, fondé essentiellement sur le volontariat.



Nos camarades Professionnels dont les carrières sont rattachées aux emplois municipaux, sont en passe de voir des améliorations, que comme eux je pense encore insuffisantes. Mais là aussi il faut continuer d'enfoncer le clou pour qu'un jour, toutes catégories confondues, nous puissions dire que nous nous sentons vraiment bien dans notre peau de Sapeur-Pompier. Mais quoi qu'il arrive, étant au soir de ma fonction, j'ai à cœur de remercier tous ceux qui ont contribué ou fait évoluer la mission des Sapeurs-Pompiers de ce département.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, j'ai de la reconnaissance pour votre action avec les services que vous dirigez et qui ont toujours su être à notre écoute et nous apporter leur concours et leur soutien.

Pour ma part, j'ai toujours essayé de tenir compte de l'intérêt général et si je n'ai pas toujours été compris, il n'y avait aucune mauvaise intention de ma part.

La transition en douceur qui aura lieu au sein de l'Union Départementale, fera en sorte que les mêmes sentiments animeront celui et ceux qui auront à gérer l'association qui, j'en suis de plus en plus convaincu, a son importance.

Les Sapeurs-Pompiers comme tous les citoyens français ont soif d'associatif. Donnons-leur l'occasion de se rassembler pour la juste cause tout en respectant des institutions qu'il faut encore et toujours faire évoluer. C'est mon souhait.

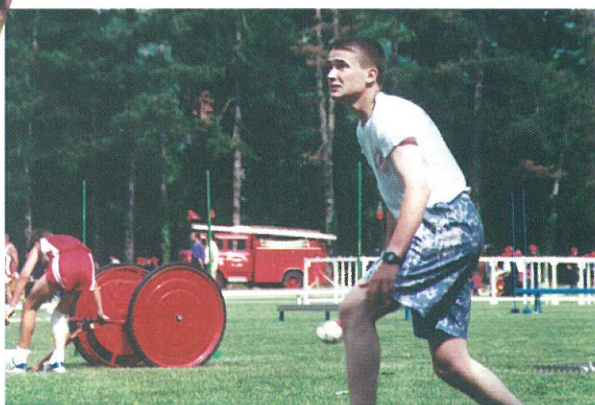
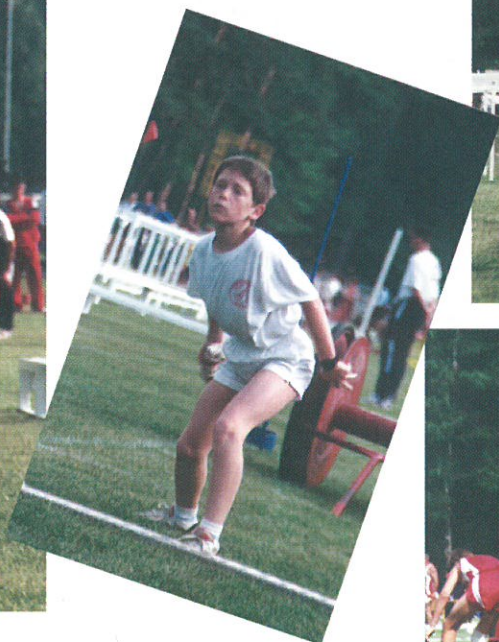
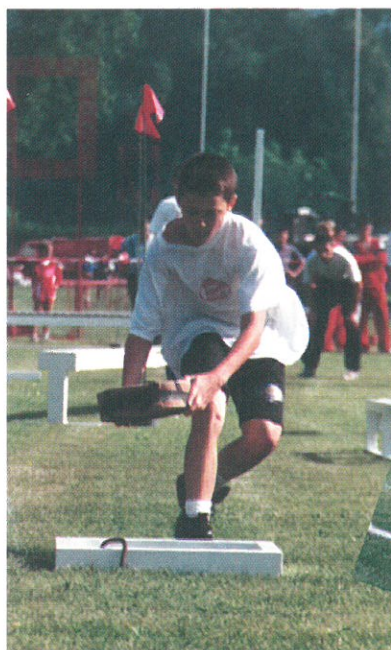
Sapeurs-Pompiers de l'Isère, qu'il me soit permis de vous dire que si j'ai essayé de vous apporter un peu, vous tous m'avez apporté beaucoup.

Je ne voudrais terminer ce discours sans remercier de leur présence les Sapeurs-Pompiers italiens et leur souhaiter un bon séjour dans notre département.

Vi ringrazio della presenza dellé pompieré italiano. Vi auguro bono soggiorno nella nostra città.

"Vive les Sapeurs-Pompiers"

BELLE DÉMONSTRATION SPORTIVE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE



PROTECTION RESPIRATOIRE DÉTECTION DE GAZ

Dräger

- Avec l'accroissement des risques toxiques, les Sapeurs-Pompiers nécessitent une protection respiratoire sûre ainsi qu'un entraînement physiquement dosé et répété.
- Draeger est votre seul partenaire à vous assurer une prestation complète dans ce domaine.

Draeger Industrie S.A.

• *siège social*
3 c route de la Fédération
67100 STRASBOURG

• *Agence Sud Est*
17 chemin des Près Zirst
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 71 01
Fax : 76 41 01 62





Capitaine
COTTAZ



Lieutenant
CLEYET-MERLE



Capitaine
CLAPISSON



Sous-Lieutenant
COLOMB



Commandant
MARION



Lieutenant
FERRAND



Lieutenant
PERRIN



Lieutenant
ROUSSET



Lieutenant
BOYER



Commandant
LANGLAIS



Lieutenant
DUC



Sergent-Chef
PETIT



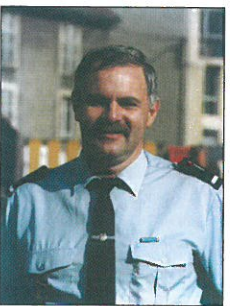
Lieutenant
CROIZAT



Capitaine
MATHIEU



Lieutenant
BONNET



Sous-Lieutenant
GILLET



Lieutenant
PICOT



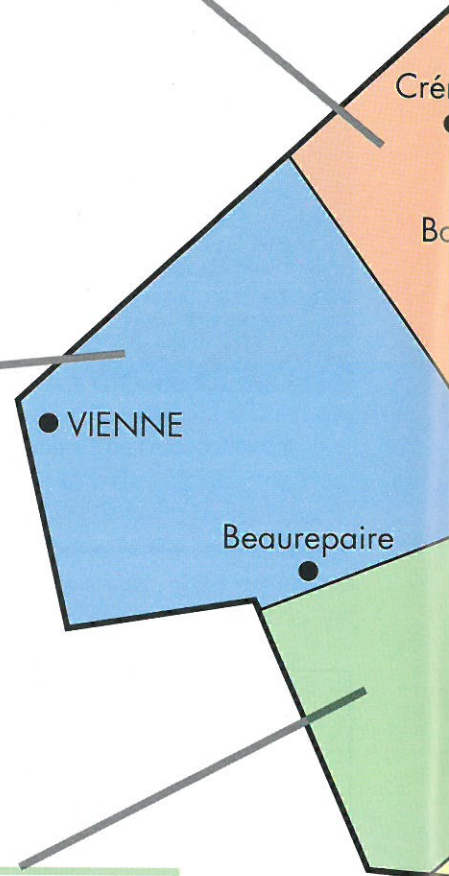
Lieutenant
PELEGRINELLI



Lieutenant
MOUNIER-VEHIER



Adjudant-Chef
BOURGUIGNON

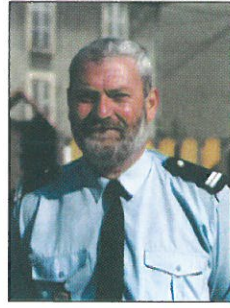




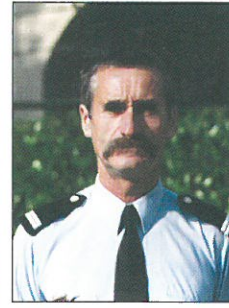
Lieutenant-Colonel
PAILLOT



Capitaine
BRUNEL



Lieutenant
RIOTTON



Lieutenant
MILLET



Lieutenant
BERNARD



Lieutenant
PERRIN-PATRAS



Lieutenant
SPERONE



Lieutenant
GIROUTRU



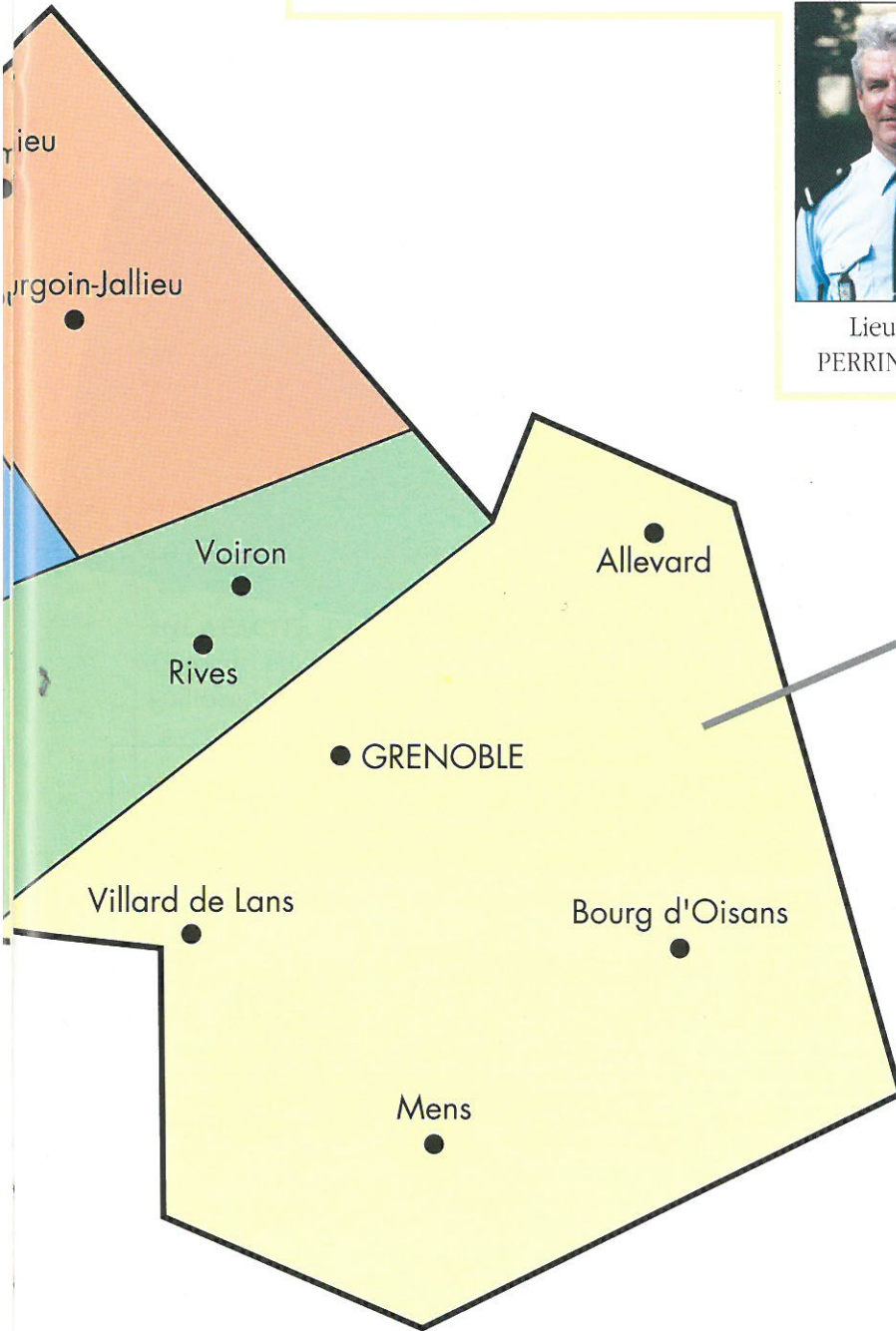
Lieutenant
JEYMOND



Lieutenant
PONCET



Lieutenant
MARCHETTI



LES ADMINISTRATEURS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

Flash info • Flash info • Flash in

Le Capitaine Claude MATHIEU
a été désigné responsable
des Jeunes Sapeurs-Pompiers
de l'Isère au cours d'une réunion
qui s'est tenu à Voiron
le 18 octobre 1995

La réunion Régionale
des animateurs
Jeunes Sapeurs-Pompiers
aura lieu à Saint-Savin
fin novembre ou début décembre

De toutes nos forces contre tous les dangers.



FPT 31



CCF 6000

A l'écoute des professionnels du feu, SIDES innove pour une plus grande efficacité

Pour la protection des villes et des forêts, pour le sauvetage, SIDES répond par des matériels bien adaptés (fourgon pompe tonne, véhicule pour feux de forêts, véhicule de secours, motopompes portables

ou remorquables, groupe de secours routier, matériel de désincarcération, etc...) SIDES propose également des véhicules spéciaux, pour la protection des dépôts d'hydrocarbure par exemple.



VSR 400



Société Industrielle pour le Développement de la Sécurité

182, rue de Trignac • B.P. 146 • 44603 SAINT-NAZAIRE Cedex • France • Tél. 40 17 18 00 • Fax 40 17 18 03 • Télex 700 094 Sidesco

Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère au 1^{er} janvier 95

Indice : 61.20

Montant des garanties	En service	Hors service
DÉCÈS : CAPITAL DE	7 000 vacations	3 500 vacations
- marié sans enfant	428 400 F	214 200 F
- par enfant à charge ⁽¹⁾	107 100 F	53 550 F
- maximum total	856 800 F	428 400 F
- célibataire	107 100 F	53 550 F
INVALIDITÉ PERMANENTE	7 000 vacations	3 500 vacations
Capital proportionnel au taux d'invalidité retenu : 5 % franchise (sans franchise au-delà de 33 %)		
- invalidité de 100 %	428 400 F	214 200 F
- invalidité de 35 %	149 940 F	74 380 F
- invalidité de 15 %	42 840 F	21 206 F
INCAPACITÉ TEMPORAIRE (si perte effective de salaire)	Non garanti	8 vacations 489 F
- allocation quotidienne à partir du 1 ^{er} jour		
avec un maximum de 2 ans		
LUNETTES	Forfait 808 F	200 %
FRAIS MÉDICAUX barème sécurité sociale	Non garanti	150 %
FRAIS D'OBSÈQUES 175 vacations	Non garanti	10 710 F
FRAIS DE RECONVERSION si inapte à reprendre la profession ⁽²⁾	si taux infirmité supérieur à 25 %	Non garanti sauf en cas de secours spontanés
PROTHÈSES DENTAIRES	Forfait 1 212 F	200 %
RESPONSABILITÉ CIVILE sans limitation de somme - faute détachable comprise		
EXCLUSIONS : accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse		

(1) sens fiscal pour déterminer les personnes à charge.
(2) justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu.
Limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie Infirmitté permanente



ROUX HERR

EXPERT D'ASSURES

**UNE SOCIETE REGIONALE
50 EXPERTS ET CONSULTANTS
INTERVENANT SUR LES REGIONS
RHONE-ALPES AUVERGNE**

UN AUTRE APPEL D'URGENCE : 78 34 20 29

LA RAPIDITÉ ET LA COMPÉTENCE D'UN EXPERT AU SERVICE DES SINISTRÉS

SIEGE SOCIAL :

Parc de la Chauderaie

2, chemin de la Chauderaie - 69340 FRANCHEVILLE

Tél. : 78 34 20 29 - Fax : 78 34 81 46

elf atochem

ATO

38560 JARRIE
Tél. : 76.39.73.73

elf atochem

ATO

Avenue Robert Huant
38190 BRIGNOUD
Tél. : 76.71.40.07

Avec ses établissements industriels de BRIGNOUD et JARRIE,
ELF ATOCHEM apporte une contribution essentielle
au dynamisme de l'Isère

- 1 100 personnes
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne
- des investissements porteurs d'avenir en faveur de l'emploi, de l'environnement et de la sécurité.

Œuvre des Pupilles Orphelins de S.P.

Allocations trimestrielles et autres prestations Taux en vigueur au 1^{er} janvier 1995

NATURE DES AIDES ET CATÉGORIES DE BÉNÉFICIAIRES	TAUX 1994	TAUX 1995
SECOURS UNIQUE LORS DU DÉCÈS DU SAPEUR-POMPIER - pour la veuve - pour chaque orphelin à charge	8 000 F 1 000 F	8 000 F 1 000 F
ALLOCATIONS TRIMESTRIELLES AUX ORPHELINS SCOLARISÉS - entretien (de la naissance à 6 ans) - études primaires - études secondaires - études supérieures (3 trimestres) (paiements des 1 ^{er} , 2 ^e et 4 ^e trimestres)	3 000 F 4 000 F 5 150 F 5 250 F	3 000 F 4 000 F 5 150 F 5 250 F
SERVICE NATIONAL (en 3 versements trimestriels)	2 650 F	2 650 F
ALLOCATIONS ANNUELLES - de vacances - d'étrennes Réservées aux orphelins des catégories suivantes : - entretien - études primaires - études secondaires - apprentissage	500 F 500 F	500 F 500 F
PRIME UNIQUE D'INSTALLATION, versée soit : - à l'âge de 24 ans - à la date du mariage - en situation de mère ou de père célibataire Nota : les sommes versées pour les études supérieures sont déduites de la Prime d'Installation	30 000 F	30 000 F
ALLOCATION TRIMESTRIELLE AUX ORPHELINS SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE Après étude du dossier. Montant calculé selon les clauses du contrat.		
ALLOCATION EXCEPTIONNELLE (après étude du dossier) : - aux jeunes en fin de scolarité et sans emploi - après le Service National pour les jeunes n'ayant jamais travaillé Suppression en cas d'insertion dans la vie professionnelle.		
ALLOCATIONS A TAUX VARIABLE Concernent tous les contrats dits "d'Etat", ainsi que les contrats d'initiative locale. Montant variable selon la rétribution et après étude du dossier.		

Galtier

Libération

Vous souhaitez la bienvenue

à Grenoble

RENAULT MINUTE

22, cours Jean-Jaurès
76 87 55 27

à Echirolles

Galtier Sud

Rue Jean-Pierre Timbaud
76 33 78 78
espace RENAULT ENTREPRISE

Galtier Libération

73, cours de la Libération
76 70 39 40

Dépannage

24 h / 24
76 74 06 32



Le plus Grenoblois des concessionnaires

RENAULT

EDF

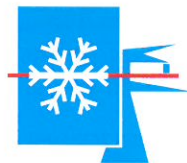
Energie ALpes



**Electricité
de France**

GET Dauphiné

73, rue du progrès
38176 SEYSSINET CEDEX



EUROPOLE
GRENOBLE

250 000 m² pour accueillir les sociétés et leurs collaborateurs dans la ville qui est parvenue à faire la synthèse de l'ensemble des qualités et des critères nécessaires à la réussite de l'entreprise et de la cité.

Société d'Economie Mixte " GRENOBLE 2000 "

Bureaux :

1, place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 48 48 09 - Fax : 76 70 03 84

Assemblée Générale de l'Union Régionale

des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes
à Saint-Vulbas, samedi 1^{er} avril 1995
(ce n'était pas un poisson)

Le samedi 1^{er} avril avait lieu l'Assemblée Générale de l'Union Régionale Rhône-Alpes à Saint-Vulbas dans l'Ain.

Au terme de cette réunion, le Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale, qui s'était joint aux congressistes, remettait au Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes, la cravate de la Médaille d'or de la Reconnaissance Fédérale pour services rendus à la cause des Sapeurs-Pompiers.



Cette cérémonie avait lieu en présence des autorités élues du département de l'Ain, de tout l'Etat-Major de l'Union Régionale et des représentants des huit départements de la région.

Le Lieutenant JEYMOND, Président de

l'Union Départementale de l'Isère ; le Lieutenant CROIZAT, Secrétaire Général ; le Lieutenant PERRIN, Trésorier Général ; le Capitaine COTTAZ ; le Lieutenant BOYER et le Lieutenant-Colonel BLANC, Président d'Honneur de l'Union Départementale de l'Isère assistaient à cette manifestation.

Ce jour dès 8 heures, les membres du Conseil d'Administration de notre Union Départementale recevaient leurs collègues des 7 autres départements

de la région Rhône-Alpes, dans les magnifiques installations du Centre International de Rencontres de Saint-Vulbas, où les travaux commençaient de suite après le café d'accueil.

Il faut savoir que la région Rhône-Alpes regroupait en 1993 pour :



Les délégués, nombreux et attentifs.

- l'Ain : 5 722 adhérents
 - l'Ardèche : 2 295 adhérents
 - la Drome : 2 123 adhérents
 - l'Isère : 5 107 adhérents
 - le Rhône : 4 303 adhérents
 - la Loire : 100 adhérents
 - la Savoie : 3 400 adhérents
 - la Haute-Savoie : 2 800 adhérents
- soit : 27 850 adhérents
+ environ 2 000 Jeunes Sapeurs-Pompiers

Les 4 Commissions se sont réunies pendant une bonne heure pour affiner leurs travaux, suite à différentes réunions qui s'étaient déroulées dans les semaines précédentes.

A 10 heures : l'Assemblée Générale pouvait débuter.

Accueil

Tour à tour, le Capitaine EMIN, Président de l'Union Départementale et

le Lieutenant-Colonel ORY, Directeur Départemental expriment leur plaisir d'accueillir cette Assemblée Générale dans les installations du Centre International de Rencontres de Saint-Vulbas.

Ouverture de la séance

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale ouvre la séance en remerciant le Lieutenant-Colonel ORY et le Capitaine EMIN pour leur accueil dans ce département qui compte 6000 Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels qui se font particulièrement remarquables dans les différentes épreuves sportives.

Il transmet les excuses du Colonel JANVIER, Président de la FNSPF ; du Commandant TEYSSIER, du Lieutenant-Colonel VANDEN, membres honoraires et du Lieutenant DENTINGER, représentant des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Il indique que le Président JANVIER rejoindra l'Assemblée pour le déjeuner.

Il rappelle les principaux changements au sein du Conseil d'Administration :

- Départs :
 - du Capitaine CHALLAMEL (74)
 - du Commandant BOCQUIN (73)
- Arrivées :
 - du Capitaine MORAND (74) Président d'Union
 - du Capitaine VIGNOUD (73)



Le Bureau de l'Union Régionale.

Il salue le travail des Commissions qui se sont réunies régulièrement et dont les animateurs rapporteront les travaux au cours de cette réunion.

Le Président conclut en remerciant les membres honoraires et fondateurs présents et souhaite à tous les participants une agréable journée dans l'Ain.

Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 avril 1994 est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Il rend compte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 novembre 1994 à Villeurbanne le même jour d'une réunion du bureau.

Au cours de cette réunion, le Conseil d'Administration s'est plus particulièrement intéressé aux dossiers importants qui sont traités actuellement :

- Projet de loi relatif aux Services d'Incendie et de Secours,
- Projet de loi relatif au développement du Volontariat,
- Projets de textes concernant les textes relatifs aux statuts des personnels du Service de Santé et de Secours Médical.

Après avoir abordé les grandes lignes de ces différents textes, qui pour les deux projets de loi sont sur le bureau des Assemblées, le Commandant MENARD fait également état des propositions contenues dans le pré-rapport du Préfet INIZAN sur le régime de travail et le régime indemnitaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels.

Il dévoile que les représentants élus des Officiers Professionnels et Chefs de Corps ont été mandatés pour consulter leurs mandants à partir d'un questionnaire dont les Présidents d'Union seront rendus destinataires.

Sur le plan du fonctionnement interne de notre association, le Secrétaire Général indique que les animateurs des Commissions ont été convoqués au

Conseil d'Administration qui facilite la cohésion au sein de notre association.

Il attire l'attention des administrateurs et des délégués qu'à la lecture des listes nominatives des représentants des Unions Départementales, un certain nombre de points doivent être soulevés :

- certains administrateurs élus pour 3 ans n'ont pas été désignés comme représentants de leur Union Départementale siégeant au Conseil d'Administration,
- des animateurs de Commission ne figurent ni sur la liste des représentants au Conseil d'Administration, ni comme délégués à l'Assemblée Générale.

Le prochain Conseil d'Administration devra consacrer une partie de son ordre du jour à ces problèmes de fonctionnement.

Compte rendu financier

Le Capitaine EMIN, Trésorier Général présente le bilan de l'exercice 1994 qui laisse apparaître un solde créditeur de 42 043 F.

Il note la baisse des cotisations due à une stagnation des effectifs et une baisse importante des cotisants en Savoie.

Les fonds disponibles au 31 décembre 1994 s'élèvent à 194 142 F.

Sur le plan des dépenses, des sommes importantes ont été versées pour l'organisation des grandes manifestations inscrites au calendrier. Il y a lieu de relever également les frais de réparations et d'entretien du télécopieur pour lequel un remplacement devra être envisagé. Le Trésorier Général présente le budget prévisionnel pour 1995 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 110 940 F.

Conformément aux statuts, la régularité des écritures a été contrôlée ce jour par les Commissaires aux comptes qui donnent suite au Trésorier Général.

Cotisations 1995

Sur proposition du Conseil d'Administration, la cotisation pour 1996 est maintenue à 4 F par Sapeur-Pompier.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité de ses membres, fixe à 1 F par Jeune Sapeur-Pompier, la cotisation due par les Unions Départementales.

Compte rendu des Commissions

Le Capitaine GALLINA pour la Commission Sportive, le Lieutenant-Colonel CHINAL pour la Commission Technique, le Lieutenant MARTIN pour la Commission d'Actions Sociales et le Commandant ESCASSUT pour la Commission Formation présentent les travaux de leurs commissions.

Assemblée Générale 1996

L'Assemblée Générale 1996 se déroulera dans le département de la Haute-Savoie à une date qui sera fixée ultérieurement.

Informations fédérales

Les informations relatives aux dossiers en cours ayant été données par le Secrétaire Général, lors de la présentation du rapport moral, cette partie de réunion se résume à une seule interrogation sur le projet d'amélioration du régime d'allocation de vétérance.

En tant qu'Administrateur National de la FNSPF, le Lieutenant-Colonel ORY attire l'attention des délégués sur les actions menées par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers dans le domaine de l'action sociale.

Ayant rappelé le rôle, du fonds de solidarité, de l'Œuvre des Pupilles, de la Caisse Nationale de Secours, il sensibilise les membres de notre association sur les problèmes de la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers qui, depuis, sa création a du mal à se développer.

Le Lieutenant-Colonel ORY souligne le double intérêt qu'il y a d'adhérer à cette mutuelle :

- d'abord un intérêt corporatiste,
- ensuite l'alimentation du fonds de solidarité.

Les 30 000 Sapeurs-Pompiers non couverts par une Mutuelle sont tous des adhérents potentiels que les Unions Départementales doivent orienter vers la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Candidatures aux élections régionales de la FNSPF

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT informe l'Assemblée des candidatures aux différents mandats à la FNSPF pour la 5^e Région qui se sont exprimées avant la date de clôture :

- Administrateur Régional Volontaire : Titulaire : Lieutenant HENRY (01) - Suppléant : Lieutenant RICHARD (42)
- Administrateur Régional Professionnel : Titulaire : Commandant MENARD (07) - Suppléant : Capitaine RIVET (43)
- Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours : Lieutenant-Colonel JORDA (07)
- Médecin de Sapeurs-Pompiers : Médecin-Colonel VARLET (73)
- Officier Professionnel de Sapeurs-Pompiers : Capitaine JANTET (74)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Avant le déjeuner

M. le Maire de Saint-Vulbas et M. De LA VERPILLIERE, Vice-Président du Conseil Général, représentant M. PEPIN, Président du Conseil Général s'adressaient tour à tour aux participants pour témoigner toute leur sympathie envers les Sapeurs-Pompiers et leur assurer tout leur soutien pour leurs légitimes aspirations.

Enfin, le Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers remettait au Lieutenant-Colonel René PAILLOT, la Médaille d'Or de la Fédération Nationale pour toutes les actions qu'il mène depuis de nombreuses années au sein de l'Union Départementale de l'Isère, de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes et de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français.

A l'occasion de ce premier avril, les Sapeurs-Pompiers de l'Ain avaient réservés une petite surprise au Président de la Fédération Nationale, le Colonel Bernard JANVIER et au Président Régional le Lieutenant-Colonel René PAILLOT : un carton bien enrubanné (par les soins de Bob et de son épouse). Surprise, pour chacun, à l'ouverture un magni-

fique et bien vivant coq de Bresse qui causaient quelques petits soucis à nos deux Présidents pour le retour dans leurs départements respectifs.

Nos remerciements les plus sincères sont adressés aux responsables de ce magnifique Centre de la Plaine-de-l'Ain pour leur excellent accueil, à la directrice et au personnel du res-



1^{er} avril pour le Colonel JANVIER et le Lieutenant-Colonel PAILLOT.

taurant La Rotonde pour le repas de qualité ; au Lieutenant PIGEON et aux Sapeurs-Pompiers du CPI de Saint-Vulbas pour leur aide précieuse à la parfaite organisation de cette journée.

Rendez-vous l'an prochain en Haute-Savoie, à Evian.

*Capitaine André EMIN
Président de l'Union
Départementale de l'Ain*

Quand on arrive à Chamrousse, on n'est jamais parti depuis longtemps. Pourtant, un seul coup d'œil sur la vallée suffit à vous faire oublier les 3 h 30 de TGV depuis Paris, la petite heure de voyage depuis Lyon ou Valence, l'autoroute avalée d'une traite depuis Chambéry et même la poignée de kilomètres sur l'une des deux routes qui vous conduisent de Grenoble à Chamrousse. Tout juste arrivé, vous avez déjà l'esprit libre. Et sans doute est-ce déjà cette liberté d'esprit qui permet à la station de faire sa réputation internationale aux Jeux Olympiques de 1968. Depuis lors, le somptueux massif de Belledonne a gardé toute sa pureté et a offert à la station son plus beau site. Pour vous accueillir et vous garantir un séjour de plaisirs grandeur nature, Chamrousse s'est faite, elle aussi, station à l'état pur.



Chamrousse
1700

La station à l'état pur.

Tél. 76 89 92 65



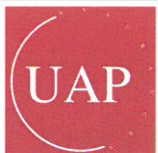
Guérimand Voiron S.A.

 Groupe Arjo Wiggins

Fabricant de - papiers autocopiants
- papiers pour impression-écriture
- papiers techniques

Usine : BP 125 - rue Louis Armand
38340 VOREPPE cedex
Tél. : 76 50 22 22 / Fax : 76 50 18 94

Siège : BP 308 - route des Gorges
38508 VOIRON cedex
Tél. : 76 05 10 09 / Fax : 76 93 05 42



ASSURANCES

PRIX SPÉCIAUX SAPEURS-POMPIERS

AUTOMOBILES - HABITATION - MALADIE - RETRAITE - ...

Cabinet COUROT

L'ASSUREUR DES SAPEURS-POMPIERS

2, avenue Félix Viallet - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 46 24 17 - Fax : 76 87 82 36

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires victimes de leur disponibilité

Leurs missions ne s'avèrent pas toujours compatibles avec leur profession et certains employeurs sont réticents à les embaucher.

L'Isère compte 5 200 Sapeurs-Pompiers dont 4 800 Volontaires, leurs collègues étant des Professionnels (ils sont 200 000 en France dont 180 000 Volontaires).

Habitué à les voir intervenir rapidement et efficacement, la population ignore cependant que le fait d'être Volontaire est parfois difficilement compatible avec les exigences de certaines professions.

Dans le Sud, un Volontaire a été licencié par son employeur à l'issue d'une absence "légalement injustifiée" : mobilisé quatre jours sur un feu de forêt, il n'avait pas prévenu son patron de peur d'être en retard, ce qui n'est pas toléré par le Chef de Corps, lui-même responsable devant l'Inspection Générale de ses effectifs et de la rapidité de l'intervention. Le cas n'est hélas pas exceptionnel même s'il ne s'est jamais produit dans l'Isère.

Par ailleurs, les employeurs sont de plus en plus réticents à employer des Pompiers Volontaires,

et retiennent parfois les heures d'absence sur leur salaire ; ceux-ci perçoivent en moyenne des vacations de 40 F de l'heure, ce qui ne compense pas la perte de salaire, d'autant plus que 80 % d'entre eux les abandonnent à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ou permettent à leur Centre de s'équiper en matériels.

"Les Volontaires sont victimes de leur disponibilité, souligne le Lieutenant-Colonel René PAILLOT, commandant le Centre de Secours de Grenoble, Vice-Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Un projet a été présenté à la Commission des lois, qui compte quarante députés. Ils étaient ce jour-là neuf. Cinq ont rejeté ce projet ! Il est nécessaire qu'un Volontaire ait la sécurité de l'emploi et du salaire et puisse bénéficier de formations, sans qu'il soit un employé protégé ou privilégié, mais il est tout aussi nécessaire qu'un employeur soit dédommagé d'une perte de production. Abattement fiscal, indem-

nisations calculées en fonction du revenu réel, les employeurs doivent être nos partenaires pour trouver une solution... sans compter qu'ils ont aussi des avantages à avoir des secouristes bien formés sur place... Par ailleurs, nous avons un besoin impératif de Volontaires. Nous sommes au même niveau technique et opérationnel que l'ex-Allemagne Fédérale, qui compte des effectifs trois fois supérieurs aux nôtres avec 600 000 Volontaires".

Richard LUXOS, Directeur de la Société Luxos, créée dans les années 60 à Moirans, emploie actuellement soixante-dix personnes dont six Sapeurs-Pompiers Volontaires et cela sans aucun problème, puisqu'il est lui-même le Chef de Corps du Centre de Secours de la localité.

Le Commandant LUXOS, encore chargé de mission auprès de la Sécurité Civile, a travaillé sur le projet présenté à la Commission des lois, à partir de sa propre expérience.

Sa méthode consiste à hiérarchiser les alertes des personnels d'intervention sur trois niveaux : les Professionnels en priorité, ensuite les Volontaires

employés par un service public et enfin ceux travaillant dans le secteur privé.

Il a instauré, au local des Sapeurs-Pompiers et dans son entreprise, un planning de permanences permettant aux Volontaires de ne pas gêner le travail de leurs camarades en cas d'alerte pour un secours à l'extérieur.

Moirans, ville de 7 500 habitants, dispose ainsi de neuf Sapeurs-Pompiers de garde par jour. Quatre ou cinq d'entre eux sont blessés chaque année au cours des quelque neuf cents interventions, qui sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses le jour que la nuit.

Pour obtenir une loi, très attendue par l'ensemble de la profession, les Sapeurs-Pompiers avaient décidé de manifester le 26 juillet, place de l'Etoile à Paris. Mais il ont renoncé à cette action après le douloureux attentat du métro Saint-Michel.

Le problème des Volontaires sera donc l'un des thèmes principaux débattus au Congrès National des Sapeurs-Pompiers, les 28 et 29 septembre à Montpellier.

(Extrait de Presse)

Le meilleur moyen de s'éclairir la voie dans les embouteillages.

Avec Tag, le temps de trajet ne dépend pas de la circulation. En roulant sur des voies réservées, en passant aux feux en priorité, Tag met les transports urbains sur la voie de la fluidité.



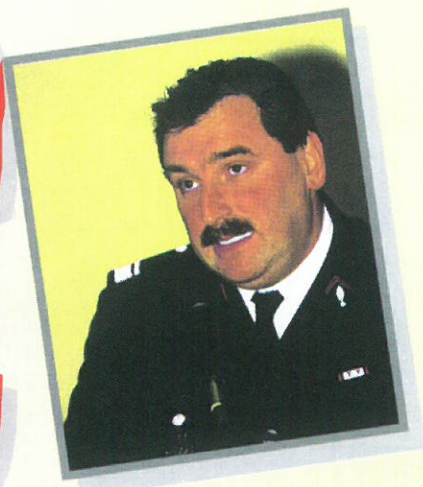


COMMUNIQUONS!

COMMENT RELAYER

L'INFORMATION

ET LA COMMUNICATION ?



COMMUNIQUER : UNE NÉCESSITÉ

Toutes les études prospectives le démontrent : dans les prochaines années, il devrait y avoir une pénurie de Sapeurs-Pompiers volontaires, pour faire face à l'accroissement continu des interventions.

Devant ce constat, il apparaît impératif d'agir dès maintenant. Comment ? En communiquant tous azimuts, afin de valoriser l'image des Sapeurs-Pompiers.

C'est ce que la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français fait depuis un an avec les campagnes "JE MÈNE UNE DOUBLE VIE", et très prochainement "TANT QU'IL Y AURA DES VIES À SAUVER".

Plus de 3000 panneaux d'affichage 4 x 3 m sont prévus cet été sur la France. Ceci est un bon début. Toutefois cette campagne, aussi forte soit-elle, ne peut obtenir d'excellents résultats sans la mobilisation de tous les Sapeurs-Pompiers. Avec vous, dans vos départements, dans vos corps, il faut aller plus loin pour amplifier cette dynamique en marche.

Ce document recense les principales méthodes d'action de communication, en vous les expliquant de façon concrète.

A vous de communiquer. Action !

Commandant Christian Schmitt

COMMUNICATION INTERNE

Les Sapeurs-Pompiers

Tenez-les informés du démarrage de la campagne, et faites en sorte qu'ils soient tous impliqués.

Pour cela, différents matériels publi-promotionnels seront disponibles sur demande de votre part :

- Affichettes 21 x 30 cm
- Dossier de presse
- Affiches 30 x 40 cm
- Communiqué de presse

■ Les affichettes et affiches peuvent être distribuées à chaque Sapeur-Pompier qui assurera la diffusion de quelques unités dans les locaux publics (Mairies, etc...) ou les commerces.

■ Bien entendu, la campagne devra être largement présente sur les murs des casernes.

■ Pensez également à effectuer un courrier d'information à tous les Sapeurs-Pompiers, ce qui formalisera l'événement.

■ Utiliser vos revues départementales pour présenter cette campagne de communication.



COMMENT ?

COMMUNICATION EXTERNE

Le Grand Public

Sont à votre disposition :

- Annonces presse
- Affiches 4 x 3 m
- Affiches abribus 120 x 176 cm
- Spots radios

■ Organiser un événement.

Soit en partant d'une manifestation déjà existante :

- Anniversaire
- Fête
- Congrès départemental
- Colloque
- Inauguration d'une caserne
- Exposition
- Journée portes ouvertes
- Célébration

Soit en créant de toute pièce un événement afin d'obtenir le retentissement nécessaire, c'est à dire la mise en relation avec les politiques, les journalistes, et éventuellement le grand public.

■ Effectuer une conférence de presse.

Si la création d'événement ne peut-être réalisée, la conférence de presse constitue un moyen peu onéreux et rapide d'alerter l'opinion publique.

■ Négocier avec les collectivités ou les médias.

Pour obtenir sur les supports ou médias locaux de l'espace disponible pour y placer la campagne.

NE FAITES PAS

- Organiser un événement à la dernière minute.
- Oublier de contacter certaines personnalités politiques ou médiatiques. Certains se révèlent susceptibles... et pourraient vous le prouver pendant des années.
- Considérer les journalistes comme étant à votre disposition ou à l'affût de vos propos.



FAITES

- Etablir un planning d'action plusieurs semaines à l'avance. Plus vous contacterez tôt les politiques et (dans une moindre mesure) les journalistes, plus vous aurez de chance de les voir participer à votre invitation.
- Savoir respecter le protocole.
- Etre particulièrement attentif à l'accueil ainsi qu'aux services que vous pourriez leur rendre. Pensez à leur remettre un dossier de Presse contenant toutes les informations nécessaires et n'hésitez pas à y glisser une proposition d'article à insérer tel quel dans la presse, à condition que le contenu soit clair, concis et suscite l'intérêt du lecteur.

COMMENT ?

LES CIBLES

Il faut distinguer deux cibles :

- La Communication interne, qui vise les Sapeurs-Pompiers eux-mêmes.
- La Communication externe, qui vise différentes catégories de la population.

■ La communication interne

Profitez de la dynamique de la campagne Rover/FNSPF prévue cet été pour mobiliser fortement tous les membres des corps de Sapeur-Pompier de votre Région ou Département.



■ La communication externe

Pour réaliser une campagne de communication locale efficace en relais de la campagne nationale, il faut travailler sur deux niveaux :

- Les leaders d'opinion
- Le grand public

LES LEADERS D'OPINION

Constituez-vous une liste de personnalités locales susceptibles d'intervenir favorablement en faveur des Sapeurs-Pompiers et veillez au renouvellement et à la mise à jour de celle-ci.

Ce listing doit comprendre :

DES POLITIQUES : Mairies - Conseils Généraux - Conseils Régionaux - Députés - Préfecture.

DES MÉDIATIQUES (Journalistes) : Presse Quotidienne, Régionale, Hebdomadaire, Locale et Municipale - FR3 - Radio locales.

DES ECONOMIQUES : Chefs d'Entreprises.

LE GRAND PUBLIC

Appuyez-vous sur des événements ou manifestations locales, ou bien n'hésitez pas à les créer.

A
Q
U
I
?

A VOUS DE JOUER!

COMMUNIQUER

■ Quand ?

- *Concernant la campagne "JE MENE UNE DOUBLE VIE", tous les visuels et les dossiers de presse la concernant sont disponibles au siège de la FNSPF.*
- *Pour la campagne à venir "TANT QU'IL Y AURA DES VIES A SAUVER..." prévue cet été, il est souhaitable de programmer vos actions de communication départementales ou locales dès maintenant de manière à capter l'attention de tous.*

**Vous engagez ou programmez une action de communication dans votre département, n'hésitez pas à en informer la FNSPF:
Direction de la communication**

■ Vos contacts

Pour tout conseil technique concernant cette campagne de communication, vous pouvez vous adresser à :

Jean MONTAGNE
FNSPF

27, rue de Dunkerque - 75010 PARIS
Tél. 16 (1) 45 26 18 18
Fax. 16 (1) 45 96 01 10

Daniel FLEURY
F.D. COM

Chemin des Gourgues
66690 PALAU DEL VIDRE
Tél. et Fax. 68 22 06 70



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES SAPEURS-POMPIERS FRANÇAIS**

27, rue de Dunkerque - 75010 PARIS
Tél. 16 (1) 45 26 18 18 - 3615 INFO 18



Direction de la Communication - Juin 1995

Le hors chemin

Les stages conducteurs hors chemin n'ont pas été retenus pour l'année 95 ; malgré cela en ce début de saison, les instructeurs ne sont pas restés inactifs, car des recyclages ont eu lieu dans différents secteurs.

Les titulaires du hors chemin de La Côte St-André et Beaurepaire ont participé à une journée de conduite avec les instructeurs de Vienne ; au Centre de Secours Principal de Grenoble les conducteurs ont également été recyclés.

Dernièrement à la mi-mai, c'est à La Mure, pour les conducteurs des Centres de Secours du grand plateau Matheysin, qu'une journée information et conduite recyclage a été réalisée avec les instructeurs de Grenoble et Saint-Martin d'Hères.

Un vieux dicton dauphinois dit : *"En avril ne te découvre pas d'un fil,*



en mai fait ce qu'il te plaît !..." ; et bien, c'est par une journée presque hivernale que s'est déroulé ce stage, les accès à l'alpage du Senepi étaient recouverts de près de dix centimètres de neige, le terrain était détrempé, ce qui a nécessité aux conducteurs d'utiliser au maximum les accessoires des véhicules, crabotage du pont avant, et souvent blo-

cage du différentiel, mais l'ambiance était chaude pour ces personnels qui ont pu tester ces véhicules 4x4 hors chemin dans des conditions difficiles, en quelque sorte une bonne leçon de conduite, mais aussi reconnaître un grand secteur d'éventuelles interventions de feux de forêts en été.

Après un parcours de nuit, chacun a regagné son

Centre, avec le sentiment que les recyclages sont nécessaires pour cette conduite particulière, où les règles de sécurité sont vite oubliées ; demandez conseil aux instructeurs, ils sont à votre disposition.

Conducteurs, au prochain stage.

Lieutenant A. BERNARD
Instructeur hors chemin

TREDI SALAISE



TREDI

Centre d'incinération de déchets industriels

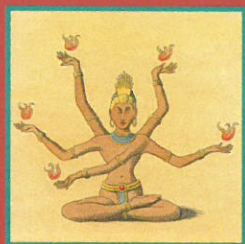
Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 74 86 10 83 - Fax 74 86 16 97
Télex 900 371

EMC SERVICES

DIVISION PEC TREDI

EMC
GROUPE
EMC

ASSURANCES - PRIX SPÉCIAUX SAPEURS-POMPIERS
Cabinet COUROT - Tél. : 76 46 24 17



**Quand
l'énergie
se met
au service
de toute
une ville.**



BUJ.B.FRANCE



MERMET SA
**Tissus de verre
techniques et
décoratifs**

Le Bois
38630 VEYRINS
Tél. : 74 33 66 15
Fax : 74 33 07 29

PROTECTION SOCIALE

1 La retraite des sapeurs pompiers bénévoles.

Au sein du Groupe, le régime APRA de la CIPRA assure, pour le compte des Communes adhérentes, le paiement de la retraite des sapeurs pompiers bénévoles.

2 La prévoyance individuelle.

Par la prise en charge des frais de Santé, quels que soient l'âge, la situation familiale, sociale et professionnelle, nos mutuelles **étendent la protection sociale à tous.**



47, avenue Marie Reynoard - 38067 Grenoble cedex 2 • 29-31, bd des Alpes - Meylan - 38067 Grenoble cedex 2 - Tél. 76 29 15 15 - Fax 76 29 16 00

Association du Service de Santé des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Créée en décembre 1992, l'Association du Service de Santé des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - association loi 1901 - réunit les Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires et Infirmiers du département.

Son objectif est de favoriser leurs rencontres, créer un espace de débats et d'idées, promouvoir leur activité, initier des projets.

Avant de développer l'activité propre de l'Association, rappelons brièvement la position des professionnels de santé au sein des Services d'Incendie et de Secours.

Les Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires et Infirmiers Sapeurs-Pompiers sont regroupés dans le Service de Santé et de Secours Médical (SSSM), branche médicale du Service d'Incendie et de Secours. Ces professionnels de santé se sont donc engagés comme Volontaires et en ont accepté le statut.

Volontaires, mais ayant la particularité d'exercer leur propre profession, leur champ d'activité s'est considérablement élargi au cours de ces dernières années, de leur propre volonté mais également sous la pression des contraintes auxquelles sont soumis les Sapeurs-Pompiers : développement des actions secouristes, formation, hygiène, risques technologiques.

Le développement du SSSM a donc suivi naturellement celui imposé aux Sapeurs-Pompiers ; et leur rôle, initialement cantonné aux visites médicales d'aptitude, s'est diversifié : enseignement du secourisme, hygiène des casernes, surveillance du matériel médical et participation aux actions d'urgence... sans oublier leur participation à la vie du Corps par l'intermédiaire des Assem-

blées Générales, Conseils d'Administration, Sainte Barbe...

Cette évolution du SSSM ne pouvait aller sans une reconnaissance officielle de son activité. Grâce à l'action de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers et à l'appui de son Président, le Colonel JANVIER, la reconnaissance légale du SSSM est acquise depuis le mois de janvier dernier.

Parallèlement à l'évolution du SSSM, des structures départementales associatives se sont mises en place. Les Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires et Infirmiers ont souhaité en effet rompre leur isolement géographique, développer les échanges et étudier les problèmes spécifiques qui se posaient à eux. D'où la création de l'Association du Service de Santé des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Il a d'emblée été évident à ses membres de développer une action en relation étroite avec le SDIS et l'UDSP. Ainsi le Président JEYMOND, 1^{er} Vice-Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, a-t-il accepté d'être membre d'honneur de l'Association, et le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, a-t-il soutenu et permis le développement des projets.

Concrètement, en deux ans, l'activité de l'Association a été très riche :

- Mise au point d'une fiche médicale d'intervention dont la qualité et l'intérêt sont reconnus de tous. Elle permet aux Médecins Sapeurs-Pompiers de garder une trace de leurs interventions et représente un lien avec les structures hospitalières d'accueil. Ces fiches équipent maintenant tous les VSAB médicalisés du département.

- Diffusion des revues "Urgence Pratique" et "Amélisap" (propres aux SSSM) et de la revue "Le Sapeur-Pompier" à tous les membres du Service de Santé du département. La diffusion d'un exemplaire de ces revues a permis à chacun de s'informer de l'intérêt et de la qualité de ces publications.

- Journée médicale de formation en octobre dernier ; mise au point, préparée et organisée en coordination avec le bureau Formation, elle a réuni plus de 20 participants et permis d'aborder des problèmes médicaux et des techniques Sapeurs-Pompiers : désincarcération, arrêts cardio-respiratoires, défibrillateurs semi-automatiques...

Grâce à la qualité de l'organisation, des intervenants et des participants, cette formation a été une grande réussite.

- Promotion du SSSM. Sur proposition de la FNSP, diffusion auprès des élus de l'Isère de documents sollicitant leur appui pour défendre le SSSM. Plusieurs réponses de Députés, Sénateurs ou Conseillers Généraux. Cette action, commune aux autres associations départementales, a permis une forte mobilisation nationale et a participé à la reconnaissance légale du SSSM en janvier 95.

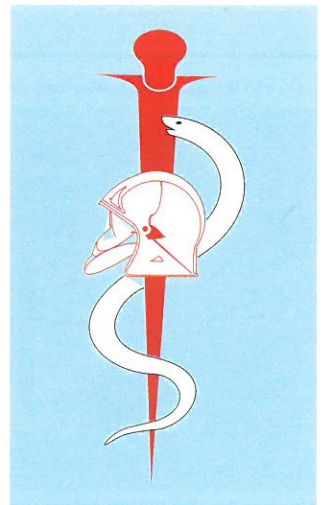
- Participation aux Congrès de l'Union Départementale, où a eu lieu la dernière Assemblée Générale de l'Association. Avec comme invité le Médecin-Commandant GONZALES, Président de la Commission du SSSM au sein de la Fédération.

Surtout, la diffusion de courriers d'informations aux membres de l'Association, les réunions régulières ont favorisé les liens existant entre les membres du

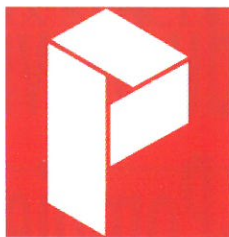
Service de Santé de l'Isère, d'aborder de multiples questions et d'élaborer de nouveaux projets : 2 journées formation prévues en 95, problèmes de l'hygiène des casernes, de l'aptitude médicale des Sapeurs-Pompiers (aptitudes partielles des Sapeurs-Pompiers Volontaires ?), la présence des Médecins sur les grosses interventions... Après un débat au sein de l'Association, ces problèmes sont ensuite abordés avec les intervenants du Service Départemental d'Incendie et de Secours ou de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

Par les différents contacts pris avec les Sapeurs-Pompiers, Chefs de Corps, l'Association a voulu prouver que les professionnels de santé des Sapeurs-Pompiers existaient non seulement en tant que tels, mais également en tant que Sapeurs-Pompiers.

Ainsi sera-t-il intéressant de substituer à l'appellation des Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires ou Infirmiers des Sapeurs-Pompiers, celle de Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires ou Infirmiers Sapeurs-Pompiers ; tout simplement.



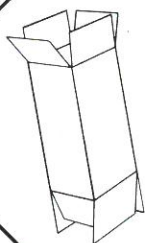
**NOUS PROTÉGEONS
LA VIE DE VOS
INVESTISSEMENTS**



**PEINTURES INDUSTRIELLES
REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
ISOLATION**

PREZIOSO

BP n° 2 - 38370 SAINT-CLAIR-DU-RHONE - FRANCE - TÉL. : 74 56 42 28 - TÉLEX 300 516 - FAX 74 56 37 59



carton

imprimerie générale



4, avenue Général-de-Gaulle 38800 Le Pont-de-Claix
Tél. 76 69 20 20 + – Télex 320 897 – Télécopie 76 98 47 30

Papeteries SIBILLE-STENAY

GROUPE SIBILLE-DALLE

Usine de La Gère - 38780 PONT-EVEQUE



Marion Merrell Dow,
*groupe pharmaceutique de dimension mondiale,
dédié à l'amélioration de la longévité et de la qualité
de la vie humaine.*

Marion Merrell Dow SA - Bd de Champaret 38300 Bourgoin-Jallieu

"Journée du feu" en Bas-Dauphiné

Des gorges de la Bourne, à Pont-en-Royans, jusqu'à Roybon, au cœur des Chambarands, en passant par Saint-Marcellin et la vallée de l'Isère, un secteur (informel) regroupe plus de 200 Sapeurs-Pompiers Volontaires répartis dans 3 Centres de Secours et 9 Centres de Première Intervention.

Depuis plus de 30 ans, chaque printemps, une manœuvre baptisée "journée du feu" rassemble une centaine de Pompiers du Bas-Dauphiné (un hommage tout particulier à nos vétérans qui avaient mis en place cette organisation).

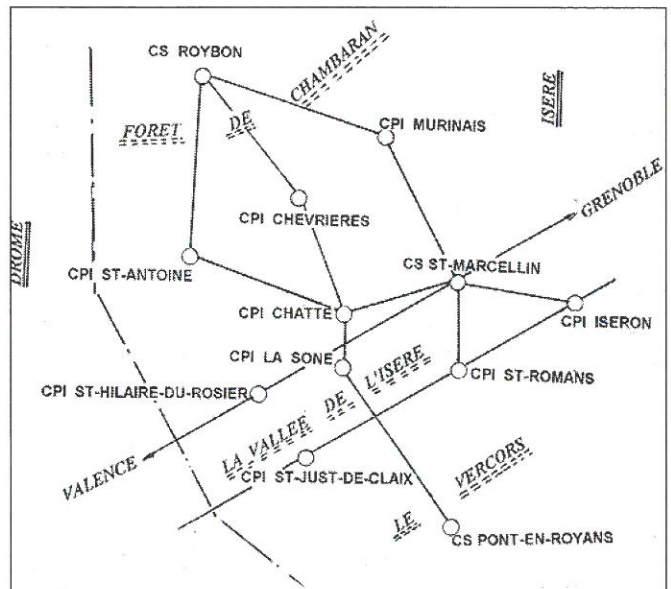
Défense du patrimoine de Saint-Antoine, lutte contre un incendie sur un bâtiment industriel à Chatte, Saint-Marcellin, Saint-Hilaire-du-Rosier, La Sône ou Saint-Just-de-Claix, exercice avec des ateliers autour du lac du Marandau à Saint-Romans, lutte contre des

incendies dans des lieux difficiles d'accès à Pont-en-Royans, ou Iseron, feux d'exploitations agricoles à Chevières ou Murinais, initiation à la lutte contre les feux de forêts dans les Chambarands, tels sont quelques-uns des thèmes servant de base à cette manœuvre annuelle.

A tour de rôle, chaque Corps a la charge de l'organisation, épaulé pour la partie technique par une commission "journée du feu".

Dès **7 heures**, en ce dimanche **14 mai 1995**, le Centre de Première Intervention de Murinais reçoit l'alerte pour un important feu de ferme.

A partir d'un PC installé au centre du village, les différents moyens sont engagés. Devant les faibles moyens en eau, des relais avec motopompes sont réalisés depuis la rivière en contrebas du village.



Au cours d'une mise en aspiration sur un point d'eau, un Sapeur-Pompier chute et se blesse, nécessitant l'intervention d'une équipe secouriste et d'un VSAB.

Alors que l'extinction est en cours, la pompe d'un FPT lâche, obligeant le

Commandant des opérations de secours à modifier le dispositif.

9 h 30, tous les engins regagnent le PC, où l'on dresse un bilan constructif de l'exercice.

A côté du thème de l'exercice, qui ne cherche pas à être compliqué, mais à se rapprocher au maximum de la réalité de l'intervention, il faut surtout noter la camaraderie qui règne au cours de cette journée, où, sans distinction d'origine ou de matériel, mais avec un parfait souci de complémentarité entre Corps, on note une réelle motivation de travailler ensemble, de partager ses connaissances, ses matériels.



Une journée du feu en 1977.



Les participants à la journée du feu du 14 mai 1995 à Murinais.



Le P.C. lors d'un exercice feu de forêts à Roybon.

CRÉMIEU

Journée détente pour les anciens Chefs de Corps de l'Isère

La journée de l'amitié des anciens Chefs de Corps de Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère avait pour cadre récemment la cité médiévale de Crémieu. Une journée de détente préparée par le Capitaine Jean CLAPISSON, ancien responsable du Centre de Secours de Crémieu qui accueillait pour la circonstance plus de 70 personnes.

Dès 9 h, les anciens Pompiers et leurs épouses étaient accueillis place du 8 Mai par les guides de l'office de tourisme crémolan pour une visite découverte, guidée et commentée durant deux heures. Un programme qui a su séduire l'ensemble des participants, heureux de découvrir ainsi les atouts de la cité au cœur de pierre. A midi, dans le cloître restauré, la joyeuse



Dans le cloître crémolan, les anciens Chefs de Corps et leurs épouses entourant le Capitaine CLAPISSON, organisateur de ce rassemblement.

équipe, satisfaite de ces retrouvailles, était l'hôte de la municipalité crémolane pour un apéritif d'honneur. La partie gastronomique de

la journée se poursuivait au restaurant Bois Joli à Saint-Hilaire dans une excellente ambiance, pimentée par d'impérissables souvenirs.

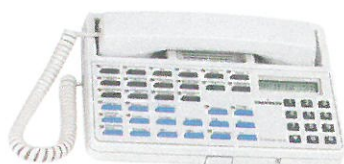
Une journée de retrouvailles bien agréable pour ces anciens responsables de Corps et leurs épouses.

(Extrait de presse)



ALCATEL

RESEAUX D'ENTREPRISE



5, avenue Victor Hugo - BP 181
38432 ECHIROLLES Cedex
Tél. : 76 33 79 79 - Fax : 76 33 79 70

- Téléphone, standard hôtelier, réseaux de communication et application Numéris
- Télécopie
- Téléphone de voiture et portable, recherche de personnes
- Contrôle d'accès, télésurveillance, alarme vol, incendie
- Radio, réseaux d'entreprise
- Informatique et réseaux locaux
- Câblage informatique

Les Anciens

Dernière minute

Le 8 septembre dernier nos Anciens se sont retrouvés à La Mure pour leur journée de détente.

Nos amis le Capitaine ESCALLON ancien Chef

de Corps ; le Lieutenant MARCHETTI, Chef de Corps du Centre de Secours et l'Adjudant CORMONS, Président de l'Amicale, se sont mis en quatre pour recevoir les 340



Des arrêts de parcours...

Anciens qui avaient souhaité prendre le petit train afin de se rendre sur le plateau Matheysin. Tout au long du parcours, des arrêts pour admirer le panorama ainsi que la visite de la Mine Image.

A mini un repas gastronomique a été servi ; tourte, ravioles, murson, rien ne manquait, en quelque sorte les petits plats dans

les grands. L'après-midi a été trop court, car les blagues allaient bon train, la chansonnette était poussée, Georgette avait même sorti l'accordéon... mais il fallut penser au retour... A l'année prochaine pour une autre journée de détente.

La Commission des Anciens



...pour admirer le panorama.

S D V I

ETABLISSEMENT DE CLAIX
RN 75 - BP 26
38640 CLAIX

Tél. : 76 98 07 81

IVECO

ETABLISSEMENT DE GAP
70, AVENUE D'EMBRUN
05000 GAP

Tél. : 92 53 43 43



FOURNISSEUR DES SAPEURS-POMPIERS



Personnalisation



Vêtements chauds



Protection de la tête



Protection visuelle

SIGNALISATION DES PERSONNELS TRAVAILLANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'expérience à votre service

Toute la protection individuelle

Collectivités - Industriels - Détail



27, rue René-Thomas - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 96 29 35 - Fax : 76 96 18 49



CFEI SAPHYMO-STEL

20, av. de Grenoble - 38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. : 76 49 32 50 - Fax : 76 96 20 90

TRAITEMENT THERMIQUE PAR INDUCTION

Spécialisée dans le chauffage par induction pour les traitements thermiques, CFEI a su se diversifier en créant différents pôles de recherche et d'applications tels que : le thermoscellage, les brasages, les plasmas inductifs, les fours sous vide et les applications nucléaires.



CARROSSERIE INDUSTRIELLE **BOURGEAT**

Fourgon, Isotherme, Plateaux, Véhicules spéciaux
Hayons élévateurs, Tôlerie et peinture poids lourds

BOULEVARD EDGAR KOFLER - 38500 VOIRON - Tél. : 76 05 81 26

ROSSIGNOL



SKIS TENNIS CHAUSSURES BATONS DE SKIS ACCESSOIRES

Siège Social Tél. 76 66 65 65
B.P. 329
38509 VOIRON CEDEX - France
Service Commerciaux Tél. 76 66 66 66
38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY

ROSSIGNOL



FASSON

Fabrication de Matériaux Auto-Adhésifs

Roll Division
Fasson France S.A.R.L.
38560 Champ-sur-Drac
Tél. : 76 33 76 33

An Avery Dennison Company

VIENNE

Les Sapeurs-Pompiers à l'honneur

Dans le gymnase du Centre de Secours Principal, il y avait affluence pour entourer avec sympathie, amitié et reconnaissance cinq promus : le Capitaine Pierre LANGLAIS nommé au grade de Commandant, le Lieutenant Alain ROMATIF nommé au grade de Capitaine et les trois Sapeurs-Pompiers Professionnels Christian COLOMBIER, Jean-Luc HIPP et Patrick MAURIN nommés Sergents.

Dans cette salle, se pressaient les élus du district avec, en tête, le Président Louis MERMAZ ; Gérald EUDELIN, Conseiller Général ; Henry DESPRES, Conseiller Régional ; les Sapeurs-Pompiers de Vienne et de la région ; le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers ; le Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale ; les Jeunes Sapeurs-Pompiers, beaucoup de Sapeurs-Pompiers retraités, des veuves de Sapeurs-Pompiers, des représentants de diverses activités.

Le fait que le Commandant et le Capitaine de Vienne soient en costume civil surprenait les invités. L'explication : une obligation de réserve en période de campagne électorale, en raison des fonctions d'Inspecteur Adjoint des Services Départementaux de Secours.

Les mérites des promus

Louis MERMAZ retraçait la carrière des intéressés. *"C'est avec une grande joie, affirmait-il, que j'ai proposé la nomination du Capitaine LANGLAIS, un Chef de Corps exceptionnel, aux décorations qui attestent ses mérites"*. Le nouveau Commandant, après avoir tout jeune travaillé dans le textile, avoir appartenu aux Cadets Sapeurs-Pompiers, était admis parmi les "Soldats du Feu" en 1952. Il effectuait 28 mois de service militaire. En 1959, il était



admis à temps plein lors de la création du Corps de Pompiers Professionnels. Puis, grâce à ses qualités professionnelles et humaines, il gravissait les différents échelons hiérarchiques pour arriver au grade de Lieutenant en 1975, et de Capitaine en 1982. En 1974, il devenait le Chef de Corps et en même temps Inspecteur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours. Il est titulaire de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, de la Médaille d'Argent avec rosette pour mérites exceptionnels et il a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 1989.

Le Maire et Président du District, en venant au Capitaine Alain ROMATIF, saluait en lui un Officier de très grande qualité, de haut niveau, qui a une connaissance des techniques et du terrain. Cet Officier, entré au Corps en juin 1968 comme Sapeur-Pompier Volontaire, est



devenu Professionnel en 1977.

Il a été nommé Lieutenant en 1979. Il est titulaire de plusieurs brevets de spécialités de secours, de la Médaille de Vermeil des Sapeurs-Pompiers et de la Médaille du Mérite de l'Union Départementale.

Louis MERMAZ reconnaissait chez les trois nouveaux Sergents un très bon professionnalisme. Le Sergent Christian COLOMBIER est entré au Corps en août 1978 comme Volontaire et il est devenu Professionnel en 1985. Il était Caporal-Chef depuis octobre 1990. Il possède des brevets de spécialités et a été plusieurs années scaphandrier autonome de la Sécurité Civile.

Le Sergent Patrick MAURIN est entré au Corps en 1981 comme Volontaire et est devenu Professionnel en 1986. Il était Caporal-Chef depuis 1991. Il a mérité plusieurs certificats ou brevets de spécialités et a été moniteur de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Le Sergent Jean-Luc HIPP est entré au Corps en 1979 comme Volontaire et est devenu Professionnel en 1986. Il a obtenu des

brevets et certificats de diverses spécialités. Il était Caporal-Chef depuis 1990. Se réjouissant de voir des jeunes prendre place dans le Corps, M. MERMAZ assurait les Sapeurs-Pompiers du soutien des Maires et de la sympathie de la population.

Après la remise des galons, le Commandant LANGLAIS, toujours en raison de l'obligation de réserve, s'en tenait à des remerciements à l'égard de tous ses collègues, des Jeunes Sapeurs-Pompiers dont il est le parrain, des retraités, des veuves, des Chefs de Centres de Secours, des Présidents régional et départemental, des membres du Conseil de District, de M. MARANDIN, Secrétaire Général du district, de tous les Maires et Adjointes, de Gérald EUDELIN qui, comme membre du Comité Départemental de Secours, défend bien les Sapeurs-Pompiers, de Louis MERMAZ, non moins attaché à la cause des Sapeurs-Pompiers.

Une remise de cadeaux aux promus et de fleurs aux épouses était suivie de nombreuses félicitations.

(Extrait de presse)



MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Inauguration du C.P.I. le 20 mai 1995

DISCOURS DE M. ANDRÉ EYMERY, MAIRE DE MONTBONNOT

Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame le Colonel,
Monsieur le représentant de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours,
Monsieur le Président de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers,
Messieurs les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs,
Messieurs les industriels,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Monsieur Richard CAZENAVE, Député de notre circonscription, retenu par d'impérieuses obligations, m'a informé qu'il ne pourrait être des nôtres, il m'a prié de vous transmettre ses sincères regrets.

Monsieur BRENOT, Maire de Saint-Nazaire-les-Eymes, participe en ce moment même au départ des "trente heures pour le cancer"; lui aussi me prie de bien vouloir vous faire part de ses regrets.

Monsieur BERIOT, représenté par Monsieur COLIN pour la commune de Saint-Ismier, devrait nous rejoindre à 11 h 30, pour représenter le Conseil Général.

Je tiens à vous remercier, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu à notre invitation, en participant à cette journée de fête pour nos Sapeurs-Pompiers, pour notre Conseil Municipal et pour l'ensemble de notre commune.

Votre présence constitue un témoignage d'amitié que nous apprécions à sa juste valeur.

Jusqu'à ce jour, notre Centre de Première Intervention était logé dans des conditions difficilement supportables et ne répondant plus aux missions qui lui sont confiées, missions qui ont augmenté de façon significative au cours des dernières décennies.

C'est ainsi que le nombre d'interventions, qui était de

20 en 1975, est passé à 85 en 1963 et à 170 en 1994.

Cette évolution est due :

- A l'accroissement considérable de la population de notre commune, accroissement qui a été le plus important de l'agglomération grenobloise entre les deux recensements généraux ; nous comptons actuellement 4 085 personnes, y compris les résidents de l'école des Pupilles de l'Air ;

- A l'implantation de nombreuses installations industrielles ou scientifiques sur nos zones d'activités, en particulier sur la Zirst ;
- A la présence de l'école des Pupilles de l'Air, dont les effectifs vont être notablement augmentés lors du transfert de la Maison des Ailes sur notre commune.

Par ailleurs, la construction de ces nouveaux locaux s'imposait de façon impérative, car l'ancien local était implanté dans le parc de l'ancienne Mairie, devenue depuis 1987 "maison médicale". Je tiens d'ailleurs à remercier bien sincèrement les nouveaux propriétaires, médecins, kinésithérapeute, podologue, qui ont accepté de conserver, à titre provisoire, sur leur propriété, le vieux "garage Pompiers".

La compétence et le dévouement de notre équipe justifiait enfin que des locaux fonctionnels et confortables soient mis à leur disposition. Toute l'équipe de Montbonnot consacre en effet énormément de temps à cette activité bénévole, aussi bien pendant les interventions que lors des séances de formation. Le nombre de diplômés qu'Officiers, Sous-Officiers et Sapeurs ont acquis après des semaines de stage est impressionnant. Je ne citerai que les plus importants : 19 ont obtenu le brevet national de secourisme, 14 celui de réanimation, 9 celui

de secours routier, ceci au détriment de leur vie familiale. Je tiens à ce propos, à remercier leurs conjointes et conjoints qui acceptent cette situation pour le bien de la collectivité.

C'est en 1991 que l'équipe municipale a entrepris la première étude concernant la conception et la localisation de ces nouveaux bâtiments, avec l'aide et les conseils de Monsieur COUTIER, architecte, demeurant à Montbonnot.

Nous avons évidemment consulté les spécialistes pour savoir si nos projets étaient bien conformes aux desiderata des instances supérieures.

Merci au Lieutenant-Colonel PAILLOT, responsable du groupement n° 4, qui nous a apporté en la matière ses conseils éclairés et sa grande expérience, puisqu'il a eu l'occasion, dans sa carrière, de participer aux réflexions concernant la construction de casernements pour de nombreuses communes de son groupement.

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT est venu sur le site et a considéré, avec les deux responsables de notre Centre de Première Intervention, le Lieutenant GRINGELLI et l'Adjudant-Chef SARRET, que les terrains communaux disponibles sur lesquels nous nous trouvons aujourd'hui, convenaient.

En ce jour de fête, je passerai sur les péripéties qui ont retardé la réalisation du projet qui n'a été mis en chantier qu'en 1994 seulement.

Il faut dire que l'investissement pèse d'un poids significatif sur les finances communales ; c'est la raison pour laquelle cette construction a été réalisée sur deux exercices, 1994 et 1995. Le coût total de la construction atteint 1 990 000 F TTC, dont 900 000 F ont été budgétés

en 1994, montant à comparer au budget total "investissements" de 1995 : 4 935 000 F !

Par ailleurs, l'acquisition de mobilier, vestiaires, tables, etc. se monte à 66 000 F.

Si on tient compte enfin des frais de démolition de l'ancien bâtiment, c'est une somme de plus de 2 100 000 F qui a été consacrée par la commune à cette réalisation exemplaire, indispensable à notre collectivité.

A noter que le financement de cette opération a été pris en compte par notre seule commune, à l'exclusion de toute subvention.

Cet ensemble fonctionnel comporte un garage de 332 m², équipé de 6 portes à ouverture rapide ; un magasin de 30 m² ; des bureaux d'une surface totale de 113 m² comprenant entre autres, une salle de formation, une salle de garde, des vestiaires et des sanitaires.

Cette construction a été suivie avec ténacité et efficacité par Max MILLIE, Adjoint aux travaux, et par Marc MINAZIO, responsable des services techniques municipaux, auxquels je tiens à rendre un amical hommage.

Mes remerciements vont également à l'architecte, Monsieur COUTIER, aux bureaux d'études Gaude, Guer et Eti ; aux entreprises Cavagna, Socotec, Jiacomelli, Menuiseries Nouvelles, Clever, AGPG, Phorma, Marmion, Rocheton, Rossi et STPG.

Il me reste à remettre officiellement les clés de ce bâtiment au Lieutenant GRINGELLI et à l'Adjudant-Chef SARRET, respectivement Chef de Corps et Sous-Chef de Corps de notre Centre de Première Intervention. Je suis sûr qu'ils en feront bon usage et je les remercie encore, ainsi que leurs équipières et équipiers, pour leur dévouement vis-à-vis de notre collectivité.

Centre de Première Intervention de Vif

Historique et dénomination

Le 28 avril 1995 a eu lieu la réception officielle pour l'inauguration de l'extension et le baptême de notre CPI dénommé depuis "Centre Gaston Bois".

Ceci en l'honneur du Lieutenant Gaston BOIS, ancien Chef de Corps qui en a bâti le socle dans les années 1936, puis l'a reconstitué, structuré et relancé - témoignage d'estime pour un homme qui a recréé le Corps et qui a su y rester fidèle avec sa simplicité naturelle, toute sa vie.

Je vous décris notre Centre aujourd'hui, après le passage et le concours des différents successeurs et les ultimes travaux effectués.

Description technique

L'extension des locaux porte sur l'édification d'environ 110 m² supplémentaires de bâtiment. Cet



agrandissement permet d'obtenir une salle de formation et de réunions, ainsi qu'un vestiaire fonctionnels. La place libérée dans les vieux murs nous donne un complément de deux gares aux deux existants, et en plus de l'installation du bureau du Chef de Corps, l'agrandissement du local radio.

Le gros-œuvre a été réalisé par les artisans et le reste, bien que financé par la commune, a été l'œuvre des Sapeurs-Pompiers.

Composition

Personnel :

24 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

- Le Chef de Corps
- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Adjudant, Adjoint au Chef de Corps
- 2 Sergents-Chefs
- 1 Sergent
- 18 Caporaux et Sapeurs

SPECIALISATIONS

- 24 BNS
- 14 CFAPSE
- 6 secours routiers
- 2 initiation feux de forêts

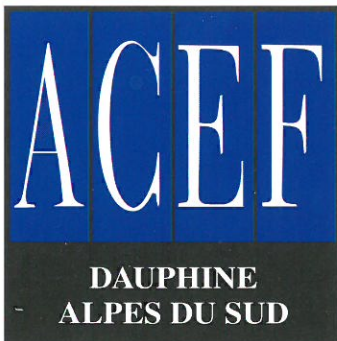
- 1 initiation CMIC
- 1 sauvetage-déblaiement

Matériel :

- 1 FPT 4x4 3000 litres
- 1 CID
- 1 VLTT
- 1 MPR 30 m³
- 1 remorque éclairage
- PETIT MATÉRIEL DIVERS :**
- ARI
- Oxygène
- Pharmacie
- Motopompe épuisement

Interventions

- | | |
|--------------|-----|
| - 1993 | 189 |
| - 1994 | 260 |



le club financier des Fonctionnaires et Assimilés

**PRÊTS
A PARTIR DE
7,80 % ***

6-8, rue Malakoff - 38000 Grenoble
Tél. : 76 42 82 02

* Taux en vigueur au 01/05/95

Avec la convention
Equipage,
vous donnez le cap,
nous sommes là
pour le tenir.

Parce que la vie est trop importante pour qu'on laisse le hasard la gérer, la Banque Populaire a créé Equipage. Equipage, la convention de relation Banque Populaire, vous offre un service personnalisé et de multiples avantages dont vous profitez quotidiennement. Venez découvrir Equipage dans nos agences.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons



HEWLETT PACKARD

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de Grenoble
5, avenue Raymond Chanas-Eybens
38053 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 76 62 57 98

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de l'Isle d'Abeau
Avenue Steve Biko
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 74 82 30 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial
Mini Parc
Rue du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 38 40

Butaclor[®]

Caoutchouc polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier
BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France

CONFORAMA

Le pays où la vie  est moins chère.

MEUBLES • TV • HI-FI • ÉLECTROMÉNAGER

CHASSE SUR RHONE

Rue Frédéric-Mistral - Autoroute A7
Sortie Chasse-sur-Rhône - Tél. : 78 73 20 44

SARL VOLFEU ALARM

GRENOBLE :

1, rue des Glairaux 38120 ST EGREVE
Tél. : 76 75 55 80 - Fax : 76 75 82 60

ANNEMASSE :

4, rue Docteur Favre 74100 ANNEMASSE
Tél. : 50 92 54 71 et 50 92 70 51 - Fax : 50 87 02 62

**INSTALLATEUR AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL.
EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS**

Le mode d'emploi de la sécurité. Etudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.

Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

Hommage en vers au Sergent Walter LEHR

(à l'occasion de son départ en retraite)

Un bel été se profilait à l'horizon
Et Grenoble voyait débarquer un drôle de garçon.

Que n'avait-il l'air de se prénommer Walter
Et encore plus de s'appeler LEHR.

Recruté Sapeur-Pompier, il fit le vœu
De devenir le meilleur Soldat du Feu.

Ses qualités athlétiques
Le firent s'intéresser aussi au milieu aquatique.

Vingt neuf années de travail ont passé.
Et Walter a été comblé.

Il quitte l'activité professionnelle
Après une vie pleine d'étincelles.

Etincelles de ses yeux moqueurs
Qui cachaient parfois une grande pudeur.

Et même s'il fut parfois une forte tête
Il eut la chance d'en avoir une bien faite.

De l'adolescent permanent qu'il a été
Un grand souvenir il laisse à la collectivité.

Et si parfois on l'a raillé
Il a la chance de savoir qu'il a été aimé.

Aurait pu faire mieux !...
Mais quel intérêt puisqu'il a été heureux.



Z.I. de Montplaisir
38780 PONT-EVEQUE
Tél. 74.57.20.00



**les portes du succès
vous sont ouvertes.
un nouveau concept !
R2R emballages
flexibles**



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12
38560 JARRIE
Tél. : 76 68 56 56
Fax : 76 68 79 40

Schindler
le partenaire ascenseurs

création, remplacement, modernisation,
maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes

7, rue de Brotterode
38950 Saint-Martin-le-Vinoux - Tél. : 76 75 10 63 - Fax : 76 56 19 83

Agence de Chambéry

228, rue Clemenceau 73490 La Ravoire - Tél. 79 72 72 91

Schindler

ISOBOX HENRY

TOUTE L'ISOLATION DU BATIMENT ET LA DECOUPE À FAÇON
EN POLYSTYRENE EXPANSE

A votre service dans la région RHONE-ALPES

ISOPLAC
Pontcharra (38)
Tél. 76 97 66 18

2 USINES

HENRY et Cie SA
Vienne (38)
Tél. 74 31 16 40

DIRECTION REGIONALE DES VENTES
Vienne (38)
Tél. 74 31 16 40

Carnet

Décès

**Le Lieutenant
Jean-Louis MAURIES
nous a quittés**



Décédé dans la nuit du 6 au 7 avril 1995, le Lieutenant Jean-Louis MAURIES, Sapeur-Pompier Professionnel à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, occupait le poste de Chef du bureau "Opérations" et était à ce titre responsable du Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours (CODIS).

Vers 1 heure du matin vendredi 7 avril, il a été emporté par un malaise cardiaque foudroyant et n'a pu être ramené à la vie.

Né le 14 octobre 1943 à Graulhet, Jean-Louis MAURIES a débuté sa carrière dans le Tarn en 1962 en qualité de Sapeur-Pompier Volontaire.

Officier Volontaire en 1968, il devient Professionnel en 1978.

C'est en 1992 qu'il rejoint le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère. Ses qualités humaines, mais aussi son légendaire accent du Sud-Ouest, en feront rapidement un interlocuteur apprécié des Chefs de Corps du département. Sa gentillesse, sa jovialité et sa disponibilité, alliées à une grande expérience du terrain et de solides connaissances techniques, ont permis de structurer le CODIS et de mettre en place des for-

mations au service de chaque Sapeur-Pompier dans les domaines de la topographie et des transmissions.

* * *

Le Lieutenant Jean-Louis MAURIES, a été conduit à sa dernière demeure en l'église Saint-Augustin de Grenoble par sa famille, ses amis et une centaine de Sapeurs-Pompiers, dont une délégation du Tarn, un département où il a débuté et servi de longues années. Aux côtés de sa famille éplorée avaient pris place ses camarades de travail du CODIS, et quasiment tous les Chefs de Corps et Officiers du département.

On notait en particulier la présence du Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, et du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

(Extraits de presse)

Le Capitaine Denis CHEVALIER n'est plus

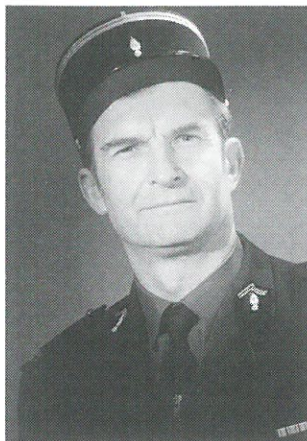
Le Capitaine Denis CHEVALIER, ancien Chef de Corps du Centre de Secours de Mens, est décédé subitement le 2 septembre 1995.

Ayant effectué 35 années de carrière dont douze comme Chef de Corps, le Capitaine Denis CHEVALIER était âgé de 70 ans.

D'un naturel affable, il était toujours très agréable de le rencontrer.

Titulaire de la Médaille d'Or des Sapeurs-Pompiers et de la Médaille du Mérite de l'Union Départementale, il était Capitaine Honoraire depuis le 4 avril 1985.

Ses funérailles ont eu lieu à Mens le mardi 5 septembre 1995 devant une foule très nombreuse



l'Union Départementale présente ses très sincères et affectueuses condoléances.

Roger CHAUTEEMPS n'est plus

Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont vous informent du décès de leur camarade Roger CHAUTEEMPS.

Rentré au Centre de Secours en 1948, il partit à la retraite en 1982, après 34 années de service.

ETATS DE SERVICE :

- Caporal-Chef en 1957
- Sergent-Chef en 1963,
- Adjudant en 1970,
- Adjudant-Chef en 1976.
- Médaille d'Argent en 1968,
- Médaille de Vermeil en 1976,
- Médaille d'Or en 1981.

Naissances

C.P.I. CHIMILIN

• Lucie, le 27 juin 1994, deuxième enfant au foyer du Sergent-Chef Alain DUFOUR et de Madame.

• Thomas, le 10 mars 1995, premier enfant au foyer du Sergent Alain BUDIN et de Madame.

C.S. LA TOUR-DU-PIN

• Dorine, le 19 juin 1995 au foyer du Sapeur Richard CORDELIER et Marylène.

Lors de leur Assemblée Générale,
les Anciens Sapeurs-Pompiers
du secteur de La Tour-du-Pin
ont fait don de
455,00 F
au profit de l'Œuvre des Pupilles

Hommage aux Sapeurs-Pompiers

L'esprit d'équipe,
L'amour des gens,
L'envie d'être utile,
Et présent par tous les temps.

Ce qu'ils veulent c'est vous aider.
En bravant les éléments,
Avec l'espoir de vous sauver,
Lorsqu'il s'agit d'un accident.

Et dans ce monde plein de dangers,
Il est bon à tous moments
De se savoir en sécurité,
Protégé par des gens compétents.

"Courage et dévouement",
C'est une devise que tout le monde
[connaît.

Mais, en les voyant dans leurs
[camions brillants,
On oublie souvent ce qu'ils ont dû
[endurer.

Leur travail est sans pareil,
Pourtant être Pompier, c'est une
[mentalité.
Quand dans la nuit, on les appelle,
Chacun se dit : "il faut y aller".

Beaucoup d'adjectifs peuvent les
[qualifier,
Mais un suffit à tout résumer,
Pour celui-ci, je me battraï :
"Pompier" rime avec "solidarité".

Amandine ROUDET
Jeune Sapeur-Pompier Intercentre de la Bièvre



Figurant parmi les plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 8200 personnes.

Comme centre de soins, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets, le C.H.U. développe des spécialités de pointe correspondant à sa vocation régionale et universitaire (greffes d'organes, neurochirurgie,...), sans pour autant négliger sa place de centre hospitalier général pour l'agglomération grenobloise.

En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un pôle important de formation de médecins (plus de 700 par an). Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes, kinésithérapeutes... dans ses écoles paramédicales et médicales.

Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médical, biologique et pharmaceutique, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

Centre Hospitalier Universitaire de GRENOBLE
B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 09 - Tél. : 76 76 75 75

L'homme

Trouver dans la beauté du ciel la
[légèreté du voile
Imaginer, sentir et apprécier la caresse
[des étoiles

Connaître au fond de soi la sérénité
[du cœur
Donner sans restriction tout ce que l'on
[possède avec chaleur
Avoir une sensibilité exacerbée
Qui autorise la plus grande générosité

Demander au destin d'être protégé
[du malin
Accepter de se voir égalé par son
[prochain

Tendre la main, ouvrir son cœur
Sans que cela ne procure gêne ou
[aigreur

Etre soi-même, oublier la foule
S'engager à vivre avec des êtres issus
[du même moule

C'est tout cela qui confère à l'homme
Le droit de penser et d'exister en
[somme

Qu'il est unique au milieu des autres
Sans pour autant croire qu'il en est
[l'apôtre

Alors seulement à cette condition
Celui qui voudra mériter ce titre sans
[indignation

Devra croire très fort en lui
[uniquement
Pour que de la vie humaine il devienne
[l'amant

Nouvelle 205 Fourgonnette Pour joindre l'utilitaire à l'agréable



Venez la découvrir.

PEUGEOT à GRENOBLE

E^{TS} BERNARD

BASTILLE
53, route de Lyon
Tél. 76 46 71 67

LIBÉRATION
237, cours de la Libération
Tél. 76 69 62 00

PEUGEOT

**L'usine du Pont-de-Claix :
une position stratégique
dans l'économie
grenobloise**

L'usine Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix est l'un des premiers sites industriels du Groupe en Europe, notamment par son chiffre d'affaires (3 milliards de francs) et par l'importance de ses effectifs (1 800 personnes).

Au plan local, le site distribue plus de 400 millions de francs de travaux aux entreprises régionales, reverse plus de 100 millions de taxes et redevances aux collectivités locales et aux administrations d'Etat.



ZENECA

Une vaste gamme de colorants pour le cuir, le papier, le textile...

**UN SEUL OBJECTIF :
LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines**

Plateforme de Saint-Clair-du-Rhône

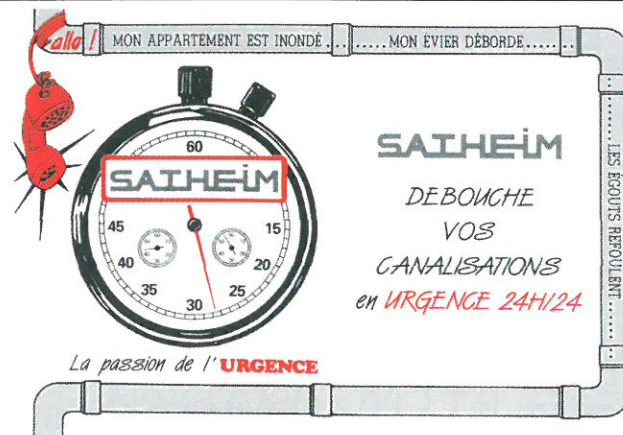
B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone (33) 74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur (33) 74.56.37.18



**Centrale de Production
des Gaz de l'Air**
38560 JARRIE
Tél. 76 68 85 22

Région Dauphiné-Savoie
20, rue Jean Pain - 38600 FONTAINE
Tél. 76 85 97 10 - 76 85 97 03
Fax 76 26 08 41

**SEMAINE
WEEK-ENDS
JOURS FÉRIÉS
76 42 74 22**



**FAX
76 42 01 11**

Hommage aux pompiers

Oh! soldat du feu
 toi qui met ta vie en jeu
 pour sauver les malheureux
 parmi les enfants tu fais des ennuis.

Quand les sirènes et les bips retentissent dans la nuit
 tous ces hommes sortent en courant de leurs lits.

Sans savoir ce qui les attend,
 ils vont par tous les temps,
 porter secours aux gens.

Parfois même, aux périls de leurs vies
 ils vont combattre de violents incendies.

Je rends hommage à tous ces pompiers courageux
 et espère un jour faire comme eux

Gylbrain (8 ans)
 fils de Raymond Jacquet
 sapeurs-pompiers
 Linet et Gavet

FireBoots
Les bottes de feu de Richard Pontvert

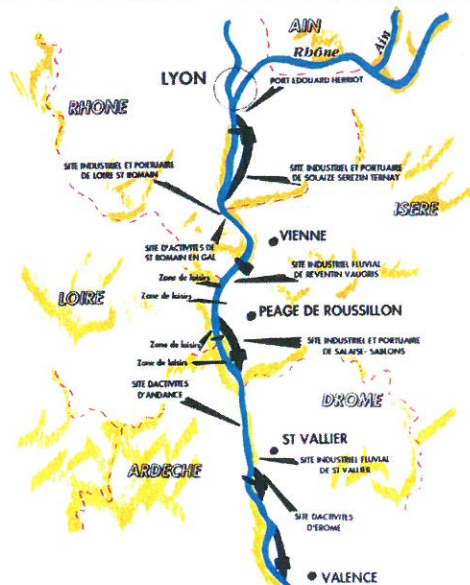
APOLLO
Modèle GALBER

CANAD'AIR
Un nouveau confort

R
RICHARD PONTVERT SA BP4 38140 IZEUX
TEL. 76 93 80 11 TELEX RICHPON 308416 FAX 76 35 96

CNR La C.N.R. étudie, réalise, exploite, en France et dans le monde, tous types d'aménagements hydrauliques et fluviaux à buts multiples : hydro-électricité, navigation, hydraulique agricole, protection contre les crues, sports et loisirs de l'eau, valorisation du potentiel des cours d'eau, environnement, conservation du patrimoine naturel.

La C.N.R. : le partenaire des collectivités locales



COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
SOCIÉTÉ ANONYME D'INTERET GENERAL
AGENCE DE VIENNE - TM

3, Quai Frédéric Mistral - 38201 VIENNE Cedex - Tél. 74 53 35 66 - Fax 74 31 93 75

Sames

EQUIPEMENTS et SYSTEMES de PROJECTION ELECTROSTATIQUE

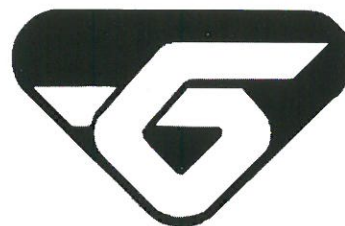
Cabine de poudrage MVH.

Equipement manuel de poudrage Stajet 405

POUDRAGE ELECTROSTATIQUE : UNE TECHNOLOGIE SAMES

13, chemin de Malacher-ZIRST
• B.P. 86 - 38243 MEYLAN CEDEX •
Tél. : 76 41 60 60 - Fax : 76 41 60 90

HUTCHINSON



FIT PROFILES

Conception et réalisation de profilés caoutchouc et thermoplastique

Le Pommarin - B.P. 17
38430 MOIRANS
Tél. : 76 35 79 00
Fax : 76 35 79 09
Télex : 320 781 F

Le Centre de Secours d'Allevard s'adjuge le challenge "Maurice MOUCHET"

Depuis quelques années, le Centre de Secours d'Allevard organise dans la station du Collet son traditionnel concours de ski. Si au début, ils se retrouvaient une vingtaine de concurrents, samedi, ils étaient près de soixante venus des Centres de Secours et Centres de Première Intervention Saint-Pierre-d'Allevard, Pontcharra, Bernin, Le Touvet, Villard-Bonnot, Saint-Hilaire, Frogès, Lumbin, La Chapelle-du-Bard, La Combe-de-Lancey et naturellement Allevard.

A 13 h 30, c'est avec plaisir que le Lieutenant Fernand LETEY accueillait le Colonel BOURGEOIS et le Commandant PHELEBON, venus participer à cette sympathique manifestation sportive et amicale.

Cette course était cette année dédiée à la mémoire d'un ancien disparu trop tôt, Maurice MOUCHET. Pour tous ceux qui l'ont connu, et ils étaient nombreux, Maurice était au sein du Centre une figure, il était aussi un excellent skieur. Les anciens Félicien MOUCHET, René MERLIN, Paul CUSTILLON, Paul CLEYET ainsi que de nombreux Chefs de Corps étaient présents.

Tout avait été minutieusement préparé, mention particulière à Marion et Pirot qui se sont dépensés sans compter.

C'est à 14 h 30 sur la piste de Fontaine Terre que le premier départ fut donné. Le tracé avait été mis en place par les responsables de l'ESF et leur Directeur Patrice GREMEN.

Tout s'est déroulé dans de bonnes conditions et nous avons remarqué la forme des anciens, ainsi que celle des représentants de la Direction des Services Incendie du département avec le Colonel BOURGEOIS qui réalise un temps excellent de 54"29 et le Commandant PHELEBON avec 54"14 et CONIZONI en 50"56.

Chez les dames, c'est Marion BERANGER du Centre de Secours Allevard qui prenait la première place. Chez les anciens, René MERLIN du Centre de Secours Allevard s'adjugeait la victoire ainsi que Fernand BERANGER. Chez les actifs, c'est le Sergent-Chef Pierre BOURNE dans la catégorie 1941-1950 qui se classait premier. Ceux de la catégorie 1951-1960 voyaient la victoire de Bertrand SOVIGNET de Saint-Hilaire. De 1961 à 1970, c'est Franck GINEZ qui prenait la pre-

mière place et enfin, chez les jeunes recrues 1971-1980, c'est Fabrice COHARD, Yoann VIGARRA et David RICCARDI qui prenaient les trois premières places, réalisant aussi les meilleurs temps.

En fin de journée, salle Antoine Cros, Pirot BOURNE donna lecture du palmarès et les Chefs de Corps eurent l'agréable mission de remettre aux vainqueurs coupes et cadeaux.

C'est avec beaucoup d'émotion que Michelle et Christian LAGARDE et leurs enfants entourés du Commandant PHELEBON, du Lieutenant Fernand LETEY, de l'Adjudant VIGARRA, remettaient à l'équipe du Centre de Secours d'Allevard, composée de Marie-Pierre BERANGER, Fabrice COHARD et Pierre BOURNE, le challenge "Maurice MOUCHET", sous de chaleureux applaudissements.

Ensuite, les concurrents et leur famille ainsi que de nombreux amis se retrouvaient au restaurant de l'Ecureuil, pour terminer en beauté la soirée par un repas de haute qualité gastronomique.

Résultats par catégories

FEMMES : 1961-1980

1. Marie-Pierre BERANGER, 48"56, Allevard
2. Sandra MEYRIEUX, 1'04"80, Pontcharra
3. Virginie PEPE, 1'05"19, Villard-Bonnot
4. Angélique PEROT, 1'26"63, Pontcharra

HOMMES : 1921-1930

1. René MERLIN, 55"92, Allevard
2. Paul CLEYET, 1'04"54, Villard-Bonnot
3. Paul CUSTILLON, 1'07"61, Allevard

1931-1940

1. Fernand BERANGER, 50"94, Allevard
2. Jean-Claude BOURGEOIS, 54"29, DDSIS
3. Roger BERANGER, 55"24, Allevard

1941-1950 :

1. Pierre BOURNE, 49"95, Allevard
2. Jean-Louis COMIZOLLI, 50"56, DDSIS
3. Jean-Pierre PELLA, 59"06, Bernin
4. Dominic GEMONET, 1'00"77, La Chapelle-du-Bard
5. Jean-Pierre MEYRIEUX, 1'30"56, Pontcharra
6. Fernand LETEY, 1'46"21, Allevard

1951-1960

1. Bertrand SOVIGNET, 50"14, Saint-Hilaire
2. Michel JOUANDEAU, 52"75, Villard-Bonnot
3. Marc PHELEBON, 54"14, DDSIS
4. Robert VIGARA, 54"23, Allevard
5. Pascal REY, 58"34, Allevard
6. Robert DENIS-NOGUIER, 59"24, Saint-Hilaire-du-Touvet
7. Alain Monier, 1'00"68, Saint-Pierre d'Allevard
8. Jean-Pierre BERTONI, 1'02"44, Saint-Pierre d'Allevard
9. Patrick PEROT, 1'13"64, Pontcharra

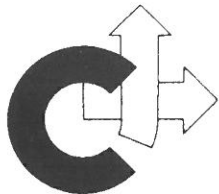
1961-1970 :

1. Franck GINEZ, 54"97, Allevard
2. Denis FERONI, 56"15, Villard-Bonnot
3. Michel BOZET, 56"68, La Chapelle-du-Bard
4. Joseph BUISSON-DEBON, 58"44, La Chapelle-du-Bard
5. Joseph SUAREZ, 1'00"12, Pontcharra
6. Antoine CARVALHO, 1'04"26, Allevard
7. David BETOUILLE, 1'13"75, Pontcharra
8. Nicolas DABE, 1'16"41, Lumbin
9. Laurent CLEYET, 1'55"29, Villard-Bonnot
10. Christophe GODMENT, 2'14"08, Pontcharra

1971-1980

1. Fabrice COHARD, 44"66, Allevard 1^{re} course G
2. Yoann VIGARA, 46"56, Allevard
3. David RICCARDI, 48"06, Allevard
4. David JOUANDEAU, 44"66, Allevard
5. Cédric PELLE, 50"18, Villard-Bonnot
6. André BŒUF, 50"85, Combe-de-Lancey
7. Stéphane BERNARD, 54"78, Combe-de-Lancey
8. Sébastien REALE, 56"08, Villard-Bonnot
9. Georges PINTO, 56"90, Allevard
10. Steve BUTTARELLO, 57"12, Saint-Pierre d'Allevard
11. Reynald URBINATI, 59"05, Pontcharra
12. Jérôme MONTET, 1'01"05, Allevard
13. Jean-Virgile CORNU, 1'01"66, Allevard

(Extrait du "Dauphiné Libéré" du 19 mars 1995)



ENTREPRISE GENERALE
DE BATIMENT
**ENTREPRISE
CUYNAT**

S.A.R.L. au Capital de 1.700.000 F
FONDEE EN 1905

Rue de la Gare - Zone Industrielle
38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX - B.P. 46
Tél. : 76.56.06.10 + - Fax : 76.75.82.73

BAR - HOTEL - RESTAURANT
Auberge de Roche-Plage

Thierry RANDOT et Pierre VIOLLET

Thuile
38510 MORESTEL
Tél. : 74 80 03 55 - Fax : 74 80 06 18



LE PAYS ANTONIN

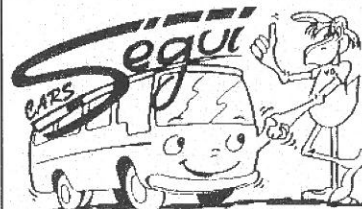
vous invite à découvrir ses richesses :

- **Culturelles** : Eglise Gothique du XIII^e-XV^e de Saint-Antoine-l'Abbaye.
- **Musées** : Départemental, de la Ruche, de la Taille de Pierre, Château de Bressieux, etc...
- **Naturelles** : Bateau à roue, Parc Naturel de Chambaran, Table d'orientation, Jardin des Fontaines Pétrifiantes, etc...
- **Des circuits aménagés** vous permettront de visiter également le Jardin Ferroviaire, la Forêt aux Insectes Géants, le Musée du Fromage, de l'Outil Agricole, l'Hydromellerie, l'Omnibus à chevaux, etc...

MAISON DU TOURISME
38160 SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE
Tél. : 76 36 44 46 (Fax : 76 36 40 49)

à 12 km de Saint-Marcellin,
entre Valence et Grenoble, A 49

CATERPILLAR FRANCE s.a.
*a participé à l'élaboration
de cette revue*



Le grand confort...

**Groupes et
Individuels**

partout où il y a une route

38390 MONTALIEU-VERCIEU
Tél. : **74 88 50 22**

Case réservée
au n° 15851



STL RICARD

TRANSPORTS PUBLICS
LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS

SIÈGE SOCIAL : Z.I. de Seyssuel - 1654
38216 VIENNE Cedex
Tél. 74 78 80 00 - Fax : 74 78 80 05 - Télex : 300 311
AGENCE : 3, rue Colonel Manhes - B.P. 95
38602 FONTAINE Cedex
Tél. : 76 53 19 74 - Fax : 76 26 25 62 - Télex : 308 684

V.T.T.

Le championnat départemental de VTT des Sapeurs-Pompiers du Vaucluse avait lieu le samedi 8 avril 1995 à Sablet, dans le site bien connu des vignes de Gigondas et des meilleurs crus des Côtes du Rhône.

La boisson des coureurs n'était cependant pas à base de ces excellents produits.

Sur le classement toutes catégories de ceux qui n'exécutaient qu'un seul tour du circuit, du Centre de Secours Principal de Grenoble Roland HENNEBERT prenait la 3^e place, René PAILLOT la 5^e et Jack NAVILLE pour sa première participation à une course, se classait 10^e.

Roland HENNEBERT recevait la coupe du 1^{er} Doyen et René PAILLOT

la coupe du 1^{er} Master des coureurs, n'étant pas du département du Vaucluse.

Louis ABBENANTE inscrit au départ, ne pouvait prendre celui-ci car cloué au lit par une méchante grippe.

Nos félicitations aux concurrents de notre département.

Mon pays n'est pas une décharge. Recyclons.



je trie bien

je trie beaucoup

je trie passionnément

je trie à la folie

pas du tout !



je trie

Le recyclage est un moyen efficace de lutter contre le gaspillage et de protéger notre environnement.

Tous les déchets ne sont pas recyclables. C'est pourquoi il faut les trier chez soi.

Seuls sont recyclables : les emballages propres en papier, carton, les journaux et magazines..., les emballages vides en plastique, fer et aluminium. Et le verre.

"Je trie", un geste utile qui édifie la qualité de vie de demain.



DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ

MISE EN GARDE

Cette revue est la seule publication officielle
de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

Notre délégué, Monsieur Jean-Luc AYACHE,
est la seule personne habilitée à recueillir vos insertions publicitaires
au nom de la revue "**Le Sapeur-Pompier de l'Isère**"

**Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs,
de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue.**

Pour tous renseignements, avant signature, prenez contact auprès du :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT,

Rédacteur en Chef

Commandant le Centre de Secours Principal de Grenoble

19, av. Victor-Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET - Tél. : 76 49 49 49

CALOR

DÉPARTEMENT REPASSAGE
38780 Pont-Evêque

LA DAUPHINOISE

42-44, rue du 11 Novembre
BP 308
38203 Vienne Cedex
Tél. 74 78 82 00
Fax : 74 78 82 01

RIGARD S.A.

Z.I. de Seyssuel - BP 35
38206 Vienne Cedex
Tél. : 74 78 80 00
Fax : 74 78 80 05

EVAC'ORDURES

LELY ENVIRONNEMENT
37, rue Pierre Sémard - 38600 Fontaine
Tél. : 76 27 11 72

ETS CHARDON T.V. MÉNAGER

8, rue de la République
38440 Saint-Jean-de-Bournay
Tél. : 74 58 74 24

CASTORAMA

Rue du Champ Roman
Z.I. Champ Roman
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : 76 42 22 18

INDEX DES ANNONCEURS

A	Chardon56	H	Rigard 56
ACEF.....43	CIPRA-CAPICAF 34	Henry46	Rosignol 40
Air Liquide50	CNR52	Hewlett Packard44	R2R46
Alcatel Radiotéléphonie 4	Communauté	Hutchinson 52	
Alcatel Réseaux	de Communes 55		S
d'Entreprise 38	Conforama 44	I	Sames52
Auberge	Cuynat 54	Imprimerie Générale 36	Sanicar 4 ^e de Couv.
de la Roche-Plage 54		Isobox46	Satheim.....50
	D		S.D.V.I. 39
	Dräger 15	L	Schindler 46
B		La Dauphinoise 56	Segui 54
Bernard49	E	Le Pays Antonin 54	SIDES.....18
Butacolor.....44	EDF Energie Alpes - GET		Socotec12
	Dauphiné22	M	S.T.L. Richard 54
C	Elf Atochem 20	Marion Merrell Dow S.A. 36	
Cabinet Courot 25-34	Europ Grenoble 22	Mermet34	T
Cabinet Roux-Herr 20	Evac'Ordures 56		TAG26
Calor 56		O	Tredi-Salaise 33
Carrefour.....2 ^e de Couv.	F	Office du Tourisme	
Carrosserie Bourgeat40	Fasson 40	de Chamrousse 25	V
Castorama 56	Finorga3 ^e de Couv		Volfeu Alarm 44
Caterpillar France 54		P	
CDC 39	G	Papeteries Sibille-Stenay 36	Z
Centre Commercial	Galtier 22	Prezioso 36	Zeneca.....50
Grand'Place.....12	GEG 34		
Centre Hospitalier Universitaire	Groupe Bourgin 6	R	
de Grenoble.....48	Groupe Schneider 54	Rhône-Poulenc50	
Cezus Chimie46	Guérimand Voiron 25	Richard Pontvert 52	
CFEI 40			



“SYNTHESE CHIMIQUE ORGANIQUE FINE”

Route de Givors

38670 CHASSE-SUR-RHONE

Tél. : 72.49.19.60. - Télex : 300 519

Télécopie : 78.73.78.07

